

ISN 99377

PN-ABY-609



**WATER AND SANITATION
FOR HEALTH PROJECT**

Operated by
CDM and Associates

Sponsored by the U.S. Agency
for International Development

1611 N. Kent Street, Room 1002
Arlington, Virginia 22209 USA

Telephone: (703) 243-8200
Telex No. WUI 64552
Cable Address WASHAID

**CREATION D' UN PLAN NATIONAL
POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU
RURAL AU ZAIRE**

RAPPORT D'ACTIVITES DE WASH NO. 171

FEVRIER 1986

The WASH Project is managed
by Camp Dresser & McKee
International, Inc. Principal
cooperating institutions and
subcontractors are: Associates
in Rural Development, Inc.;
International Science and
Technology Institute, Inc.;
Research Triangle Institute;
Training Resources Group;
University of North Carolina
at Chapel Hill

**Préparé pour
la Mission USAID auprès de la République du Zaïre
Activité No. 219**

A

P2-ABY-609

RAPPORT D'ACTIVITES DE WASH NO. 171

**CREATION D'UN PLAN NATIONAL POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL AU ZAIRE**

Préparé pour la Mission USAID
auprès de la République du Zaïre
sous l'Activité de WASH No. 219

par

Dennis B. Warner, Ph.D., P.E.
et
Prescott A. Stevens, P.E.

Février 1986

Projet de l'Eau et l'Assainissement pour la Santé
Contrat No. 5942-C-00-4085-00, Projet No. 936-5942
Patronné par l'Office de la Santé, Bureau de la Science et de la Technologie
Agence des Etats Unis pour le Développement International
Washington, D.C. 20523

B

Table des Matières

Chapitre	Page
GLOSSAIRE DES SIGLES.....	iii
ANALYSE SOMMAIRE.....	v
1. INTRODUCTION.....	1
2. HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION CONCERNANT LE SOUS-SECTEUR D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL.....	3
3. PARTICIPATION DE WASH A LA SOUS-COMMISSION DU CNAEA.....	7
3.1 Historique de l'intervention de WASH.....	7
3.2 Liste de Tâches Accomplies.....	8
3.3 Méthodes de travail.....	9
4. RESULTATS DE LA CONFERENCE.....	11
4.1 Structure du Plan.....	11
4.2 Objectifs du Plan.....	11
4.3 Informations.....	14
4.3.1 Questionnaires.....	14
4.3.2 Recueil des données.....	15
4.3.3 Analyse des données.....	16
4.3.4 Autres informations disponibles.....	16
4.4 Critères d'Investissement.....	17
4.5 Préparation du Plan.....	18
4.5.1 Zones d'Action Prioritaire.....	18
4.5.2 Sélection des Projets.....	18
4.5.3 Etudes de Capacité.....	19
4.5.4 Tables clés nécessaires au Plan.....	20
4.6 Rôles et Responsabilités.....	21
4.7 Calendrier de Préparation du Plan.....	24
5. QUESTIONS DEMEURANT A RESOUDRE.....	27
5.1 Coordination.....	27
5.1.1 Coordination d'ensemble.....	27
5.1.2 Coordination dans la Préparation du Plan Quinquennal....	27
5.1.3 Coordination des Activités Locales.....	28
5.2 Définition des termes: Rural-Urbain.....	28
5.3 Zones d'Action Prioritaire.....	29
5.4 Education Sanitaire.....	29
5.5. Participation Communautaire.....	29
5.6 Détermination des coûts unitaires.....	30
5.7 Exigences Budgétaires.....	30
6. CONCLUSIONS.....	33
6.1 Etat actuel de la Préparation du Plan.....	33
6.2 Points importants à résoudre.....	34

Chapter	Page
6.2.1	Coordination..... 34
6.2.2	Education Sanitaire et Participation Communautaire..... 34
6.2.3	Exigences Budgétaires..... 35
6.3	Rôle de l'USAID..... 35
6.3.1	Coordination..... 35
6.3.2	Planification..... 35
6.3.3	Opérations..... 35
7.	RECOMMANDATIONS..... 37
7.1	Recommandations à l'intention du CNAEA..... 37
7.1.1	Participation à la Préparation du Plan..... 37
7.1.2	Coordination des Organisations Sectorielles..... 37
7.2	Recommandations à l'intention d'USAID..... 37
7.2.1	Coordination à l'intention d'USAID..... 37
7.2.2	Calendrier des Travaux du CNAEA pour les fonds d'USAID.. 37
7.2.3	Assistance de Suivi fournie par WASH..... 38
7.2.4	Soutien futur d'USAID..... 38
 ANNEXES	
A.	Entrevues avec les Officiels..... 39
B.	Documents examinés..... 43
C.	Calendrier des Consultants WASH..... 47
D.	Questionnaires A, B, et Questionnaire complémentaire..... 51
E.	Etats Récapitulatifs des Données pour Questionnaires A, B, et Complémentaire..... 69
F.	Procès verbal des Séances de Travail entre les Experts du CNAEA et de WASH..... 83
 FIGURES	
1.	Structure d'un Plan National pour l'AEPA dans le milieu rural..... 12
2.	Exemple de Table Budgétaire..... 22
3.	Calendrier des Activités..... 25
 TABLE	
1.	Structure Institutionnelle et Responsabilité..... 23

E

GLOSSAIRE DES SIGLES

CEMDAEP	Centre des Etudes Multidisciplinaires pour le Développement de l'Alimentation en Eau Potable
CNAEA	Comité National d'Action de l'Eau et de l'Assainissement
DSSP	Direction des Soins de Santé Primaires
ECZ	Eglise du Christ au Zaïre
ERTS	Etude des Ressources Terrestriales par Satellite
FBI	Fonds de Bien-Etre Indigène
FISE	Fonds International des Nations Unies pour le Secours à l'Enfance (UNICEF)
GZ	Gouvernement du Zaïre
ILO	
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
PDNU	Programme de Développement des Nations Unies
PNA	Programme National d'Assainissement
PRINT	Programme Intérimaire de Réhabilitation Economique
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau de la République du Zaïre
SANRU	Projet de Soins de Santé Primaires en Milieu Rural (Projet d'hygiène rurale élémentaire)
SNHR	Service National d'Hydraulique Rurale
USAID	Agence United States de Développement International
WASH	Eau et Assainissement pour la Santé

ANALYSE SOMMAIRE

Dans le cadre du déroulement de l'assistance fournie par USAID au Gouvernement du Zaïre (GZ) pour que ce dernier développe ses aptitudes de planification d'eau et d'assainissement, deux représentants de WASH séjournèrent au Zaïre du 12 au 27 janvier 1986. Là, ils aidèrent le Comité National d'Action de l'Eau et de l'Assainissement (CNAEA) à élaborer un plan national d'eau et d'assainissement à l'intention du milieu rural. Chaque jour, pendant deux semaines, les représentants de WASH se rencontrèrent avec une sous-commission interministérielle du CNAEA afin de discuter des composantes du plan national, de passer en revue les questionnaires et les données locales recueillis par la sous-commission, et de dresser les grandes lignes et le programme d'un plan de premier jet.

La session de planification s'intègre dans le processus à long terme de développement du sous-secteur d'eau et d'assainissement en milieu rural au Zaïre, dont le déroulement par grandes étapes fut le suivant:

- | | |
|-------------------------|--|
| Février 1981 | Le CNAEA est créé par ordonnance présidentielle. Il est chargé de la planification, de la coordination, et de l'exécution des programmes du secteur eau et assainissement. |
| Février 1983 | Le CNAEA organise une conférence ayant pour thème le secteur (urbain et rural) d'adduction d'eau et d'assainissement, et réunissant à Kinshasa les donateurs internationaux. |
| Septembre 1983 | Le SNHR est créé. Il est chargé d'approvisionner en eau potable le milieu rural. |
| Septembre 1984 | Une équipe WASH se rend au Zaïre et détermine les grandes lignes d'un processus en cinq étapes devant aboutir à la préparation d'un plan national d'hydraulique rurale. |
| Janvier 1985 | Le CNAEA, avec l'assistance de WASH, développe les politiques et stratégies du sous-secteur d'eau et d'assainissement en milieu rural. |
| Mai 1985 | Le CNAEA, avec l'assistance de WASH, organise un séminaire national sur les politiques et stratégies nationales, réunissant les services du GZ et les organismes donateurs de l'extérieur. |
| Octobre à décembre 1985 | Une sous-commission de planification est établie au sein du CNAEA et elle commence à recueillir des données pour le Plan Rural. |
| Janvier 1986 | La sous-commission de planification du CNAEA, avec l'assistance de WASH, organise une session de planification de deux semaines afin de développer le cadre du Plan Rural. |

Au cours de la définition des grandes lignes du Plan Rural et de la séquence des activités suggérée, la sous-commission du CNAEA et l'équipe WASH soulevèrent plusieurs questions sur lesquelles il ferait bon de s'appesantir:

- Problèmes de coordination entre les services du GZ et au sein de la communauté des donateurs.
- Meilleure différenciation des populations urbaines et rurales en vue de décider des systèmes d'eau et d'assainissement qui conviennent.
- Méthodes permettant de déterminer les zones d'action prioritaire.
- Nécessité de vigoureux programmes d'éducation sanitaire.
- Nécessité de vigoureux programmes de participation communautaire.
- Incertitudes quant à la détermination des coûts unitaires.
- Exigences budgétaires pour atteindre les objectifs nationaux visés.

Les conclusions des consultants WASH sont les suivantes:

1. La sous-commission du CNAEA se trouve maintenant en mesure d'entreprendre la préparation du Plan rural selon la séquence d'activités suggérée.
2. Plusieurs questions clés doivent être résolues:
 - a. Une meilleure coordination doit être maintenue au niveau national pour la préparation du Plan Rural ainsi qu'au niveau des opérations locales.
 - b. Les modes d'action en vue de l'intégration de l'éducation sanitaire et de la participation des populations rurales aux programmes d'eau et d'assainissement doivent être mieux épelés.
 - c. Une étude approfondie doit être faite quant à l'assistance externe sur laquelle il est possible de compter sur la période du plan.
3. USAID a plusieurs rôles importants à jouer:
 - a. En tant que donateur principal au sous-secteur d'eau et d'assainissement, cette organisation devrait encourager une meilleure coordination entre tous les groupes participants.
 - b. Le soutien du CNAEA par USAID a d'importantes répercussions sur le développement des institutions du GZ.
 - c. Il faut qu'USAID maintienne son soutien des opérations du secteur eau/assainissement, par l'intermédiaire du SNHR et du Département de la Santé.

Par conséquent, les recommandations de WASH sont les suivantes:

1. Recommandations au CNAEA:

- a. Le CNAEA encouragera tous les intervenants à participer activement à la préparation du Plan Rural, en particulier le SNHR, le Département de la Santé, la REGIDESO, le PNA, et le Département du Plan.
- b. Le CNAEA organisera une réunion trimestrielle de tous les organismes d'eau et d'assainissement, ceux du GZ, les ONG, et les bi-latéraux.

2. Recommandations à USAID:

- a. USAID encouragera le CNAEA ainsi que le PNUD à exercer une autorité plus vigoureuse dans le secteur eau/assainissement.
- b. USAID chargera le CNAEA de préparer un calendrier des travaux et des relevés de dépenses en ce qui concerne le don de z2.225.300 (\$39,000) accordé pour la préparation du Plan Rural.
- c. USAID fournira une assistance de suivi au CNAEA, en envoyant au Zaïre une équipe WASH qui examinera et mettra au point le document préliminaire du Plan Rural.
- d. Une fois le Plan Rural mis au point, USAID envisagera un soutien financier dans la préparation de sous-projets et l'organisation d'une réunion de donateurs.

Chapitre 1

INTRODUCTION

En juin 1985, le Secrétaire Exécutif du CNAEA informa la mission USAID de Kinshasa que des projets étaient en route pour développer un plan national d'hydraulique et d'assainissement en milieu rural. Ce plan fournirait un programme informatif dont avait besoin le Département du Plan pour justifier ses affectations budgétaires au secteur eau et assainissement, dans le cadre du Plan Quinquennal de Développement de 1986-1990 alors en préparation. Le Secrétaire Exécutif précisa qu'un groupe d'experts nationaux appartenant à la sous-commission d'eau et d'assainissement en milieu rural du CNAEA serait chargé de préparer le plan. Il fit appel à l'assistance technique et financière d'USAID pour organiser une série de missions d'enquêtes locales par une équipe zairoise-Etats-Unis. Leur objectif serait de recueillir des informations sur l'urgence des besoins et sur la disponibilité des ressources locales.

Au cours des discussions qui s'ensuivirent, on décida que les enquêtes locales seraient menées par l'équipe zairoise, et que les experts E.U. donneraient leurs conseils sur le recueil et le traitement des données. On pria le Projet WASH d'envoyer au Zaïre un ingénieur sanitaire et un économiste. La visite de l'équipe WASH entre les 13 et 27 janvier 1986 coïncida avec le retour de mission des experts zairois, et les représentants WASH purent donc évaluer le type et la valeur des données recueillies par ces derniers. Ils aidèrent à faire le levé "complémentaire" de chaque sous-région en faisant appel à la mémoire et au jugement de chaque enquêteur. Ils firent également une présentation sur les principes de planification auprès de la sous-commission, et participèrent à une discussion sur les étapes qui restaient à faire pour le développement du Plan Rural.

Ce rapport d'activités décrit d'abord l'historique de la planification de l'approvisionnement en eau du milieu rural au Zaïre, puis ensuite le rôle d'initiateur joué par le Projet WASH dans le processus de planification; présente les résultats des deux semaines de réunions, les questions qui, à leur issue, demeurèrent non résolues, et enfin les conclusions et recommandations des deux consultants de WASH.

Chapitre 2

HISTORIQUE DE LA PLANIFICATION CONCERNANT LE SOUS-SECTEUR D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

Une planification nationale est relativement chose neuve au Zaïre. La première tentative de plan économique national d'ensemble fut le Plan Mobuto qui couvrit la période de janvier 1981 à septembre 1983. Il fut suivi de PRINT entre octobre 1983 et décembre 1985. Le GZ met actuellement au point son premier Plan Quinquennal de Développement pour 1986-1990. Le plan d'approvisionnement en eau et d'assainissement du milieu rural (ci-après appelé Plan Rural) qui est ici décrit vise à élaborer les programmes nécessaires à aménager le sous-secteur rural dans les cinq années qui suivront.

Avant 1984, le GZ n'avait pas tenté d'élaborer de plan national d'eau et d'assainissement, soit rural, soit urbain. L'adduction d'eau urbaine se trouve sous la juridiction de la REGIDESO qui fut créée en 1939. Après plusieurs réorganisations administratives en 1966 et en 1973, la REGIDESO devint entreprise nationale à caractère semi-public en 1978. A ce titre, elle fonctionne indépendamment d'un contrôle ministériel direct, et elle gère son propre budget et ses méthodes d'exploitation. En 1984, la REGIDESO commença à préparer un plan national d'eau qui serait intégré au Plan Quinquennal de Développement prévu pour 1986-1990.

Les activités d'adduction d'eau en milieu rural avaient été initiées dans la période coloniale d'avant 1960 par le FBI (Fond de Bien-Etre Indigène) qui avait construit des puits à main et des sondages, et fait des captages de sources dans de nombreux villages du Zaïre. Après l'indépendance, le FBI fut aboli, et la lourde responsabilité d'améliorer la distribution d'eau dans les villages retomba sur les missions et diverses ONG. En 1978, ce qui devait devenir le Service National d'Hydraulique Rurale, ou SNHR, commença à intervenir dans un nombre limité d'agglomérations rurales, avec le soutien matériel de FISE (UNICEF). Le SNHR fut officiellement constitué en tant que service national en septembre 1983 (Arrêté No. 0019 du 19 septembre 1983), et placé sous le Ministère de l'Agriculture et Développement Rural. Il reçut le mandat d'alimenter le milieu rural en eau potable. A l'époque de ce changement administratif, le SNHR dressa une liste de projets d'un programme quinquennal d'extension qui durerait de 1983 à 1988.

L'assainissement rural fut réparti entre le Département de la Santé Publique et le Département de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme. Le PNA fut créé en 1981 et reçut la mission de la planification, de la coordination, de l'exécution, et de l'évaluation des décisions touchant à la santé publique. En pratique, toutefois, il intervient peu dans le milieu rural. Le PNA vient de tenter de dresser un programme national d'action. Le Département de la Santé Publique a un rôle très limité dans l'assainissement rural. En 1982, la Direction des Soins de Santé Primaires (DSSP) fut établie au sein du Département de la Santé Publique, avec le mandat de fusionner les interventions d'eau et d'assainissement dans le cadre des zones de santé rurales. Les projets de soins de santé primaires SANRU I et SANRU II, financés par USAID, furent constitués et rattachés à la DSSP.

En février 1981, le Conseil Exécutif du GZ, par ordonnance présidentielle No. 81-023, créa un Comité National d'Action de l'Eau et de l'Assainissement, ou CNAEA, chargé de la planification, coordination, et exécution des programmes de développement et de réhabilitation de l'ensemble du secteur d'eau et d'assainissement. Le CNAEA fixa immédiatement la couverture d'eau rurale et urbaine visée à 35% et 70% respectivement à l'horizon 1990, soit à la fin de la Décennie de l'Eau.

Depuis 1981. Le CNAEA est intervenu dans un certain nombre d'activités rattachées à la planification. En juin 1982, le CNAEA et l'OMS travaillèrent à une étude de projets destinés à la première phase de la Décennie de l'Eau. En novembre de la même année, le Congrès du Mouvement Populaire de la Révolution décida d'établir un plan de développement socio-économique pour le Zaïre. Le Conseil Exécutif, plus tard, confia au Département du Plan la responsabilité du Plan Quinquennal de Développement de 1986-1990. Tous les départements du sous-secteur furent également chargés de développer leur propre plan d'organisation pour cette période de cinq ans.

La réunion la plus grande tenue jusqu'ici dans le secteur eau et assainissement eut lieu en février 1983. A cette date, le CNAEA organisa à Kinshasa une conférence de donateurs internationaux. Le document qu'élabora l'OMS à l'occasion de cette réunion reste toujours actuellement celui qui fournit les données les plus documentées sur les ressources disponibles et les besoins anticipés.

Au début de 1984, le CNAEA fit appel à l'assistance d'USAID pour la préparation d'un plan national d'approvisionnement en eau. Une équipe du Projet WASH se rendit au Zaïre en septembre 1984. Elle recommanda un processus de développement institutionnel et diverses actions ayant trait à la planification, qui, éventuellement, aboutiraient à la préparation d'un plan national. Ces recommandations furent approuvées par le Gouvernement du Zaïre, et, avec la coopération de WASH, elles devaient devenir la base des politiques et stratégies du sous-secteur rural d'eau et d'assainissement (janvier 1985) et donner lieu à la présentation d'un séminaire national sur ce thème (mai 1985). Le GZ convint d'établir une cellule permanente de planification au sein du SNHR, mais, en date de janvier 1986, cette cellule n'a pas encore été constituée.

Tout au cours de 1985, les travaux du Plan Quinquennal de Développement se sont poursuivis. Afin de se conformer au calendrier prévu pour développer le plan d'eau et d'assainissement en milieu rural à intégrer dans le Plan Quinquennal, le GZ fit appel à l'assistance technique et financière d'USAID en mai 1985. USAID, en réponse, accorda au CNAEA en octobre 1985 un don de z2.225.300 (\$39,000) en fonds de contrepartie, et délèga au Zaïre une équipe de deux experts en planification de WASH en janvier 1986. En attendant l'approbation d'aide d'USAID, le GZ, par l'intermédiaire du CNAEA, établit une commission interministérielle de cadres du secteur eau et assainissement, et commença à recueillir les données initiales et à préparer le plan. En même temps, le Département du Plan pria toutes les organisations du GZ intervenant dans le sous-secteur de préparer leurs propres projections de programmes et de projets pour la période 1986-1990.

Par conséquent, au début de 1986, le Plan Quinquennal de Développement était à l'état schématique et sous révision; USAID avait octroyé des fonds pour la

préparation du Plan Rural, et le CNAEA avait organisé et exécuté une série de missions locales pour rassembler des données sur les conditions d'eau et d'assainissement y existant. C'est là où en étaient les choses quand l'équipe WASH arriva à Kinshasa pour collaborer avec la sous-commission du CNAEA à la création et au développement du Plan Rural.

Chapitre 3

PARTICIPATION DE WASH A LA SOUS-COMMISSION DU CNAEA

3.1 Historique de l'intervention de WASH

Au cours de la visite initiale de WASH au Zaïre en septembre 1984, un programme à long terme, ayant pour objectif le développement d'un plan national d'eau et d'assainissement, fut établi. Dans leur rapport d'activités No. 135 de janvier 1985. Dennis B. Warner et Pierre R. Leger, consultants WASH, avaient recommandé un ensemble de décisions:

1. Formulation des politiques et stratégies en matière d'hydraulique rurale (Janvier-février 1985)
2. Séminaire national sur les politiques et stratégies (Avril 1985)
3. Création d'une cellule permanente de planification (Avril 1985)
4. Préparation d'un plan national d'hydraulique rurale (Juin-août 1985)
5. Préparation d'un plan national d'ensemble d'approvisionnement en eau (Septembre 1985)

En ce qui concerne la préparation d'un plan national d'hydraulique rurale (étape no. 4), le rapport de WASH recommandait que trois consultants à court terme soient envoyés au Zaïre par USAID pour une mission de 13 semaines-homme, pour travailler avec la cellule permanente de planification.

L'équipe WASH suivante, composée de James T. Thomson et de Fred R. Weber, qui aida le CNAEA à élaborer les politiques et stratégies nationales en janvier 1985, réitéra ces mêmes recommandations ainsi que l'appui de consultants à court terme dans la préparation du plan national eau/assainissement (Rapport d'activités WASH No. 142, mai 1985).

Suite au séminaire national de mai 1985, le GZ manifesta le désir de commencer la préparation du plan d'eau et d'assainissement en milieu rural afin qu'on puisse l'incorporer dans le Plan Quinquennal de Développement de 1986-1990 qui devait être assemblé à la fin de l'année. Le manque de fonds empêcha malheureusement la création de la cellule permanente de planification et le démarrage de ces activités. En juin 1985, le CNAEA fit appel à l'aide financière et technique d'USAID pour la préparation du plan rural. Le CNAEA soumit les mandats de deux consultants, un ingénieur sanitaire et un planificateur, prévus devoir passer un total de 12 semaines-homme à travailler avec cinq à dix homologues zaïrois à des analyses institutionnelles, à accomplir des voyages d'études, et à développer le programme. Un budget de

¹ Les discussions initiales entre le CANEA et WASH visaient à établir un plan national d'hydraulique rurale uniquement. Le volet assainissement rural fut ajouté une fois le programme ci-dessus recommandé.

dépenses du GZ, d'un montant de z1.496.000 (augmenté par la suite à z2.225.300) fut également soumis. Des discussions ultérieures entre USAID, le CNAEA, et le Département du Plan, résultèrent en un virement de fonds de contrepartie au GZ le 22 octobre 1985 (z2.225.300) pour la préparation du Plan Rural. USAID autorisa cette plus grande somme afin d'obtenir des informations détaillées sur les brigades locales du SNHR.

Le bureau WASH fut tout d'abord notifié de la requête du GZ en juillet 1985, lorsque la mission câbla les mandats des consultants soumis par le CNAEA le mois précédent. Dans ce câble, la mission soulignait qu'un certain nombre de points restaient en suspens, entre autres les provisions des coûts du GZ, la date initiale et la durée des consultations, et la nécessité d'une participation WASH à des enquêtes sur le terrain. Jusqu'à ce que ces points soient résolus, WASH était prié de ne pas faire de préparatifs définitifs de mission.

Le 16 octobre 1985, le CNAEA remit à la mission USAID son calendrier de travaux pour la préparation du Plan Rural, portant à sa connaissance par la même occasion l'affectation d'une équipe interministérielle de cadres, placée sous la direction du sous-secrétaire exécutif du CNAEA, et qui devait commencer ses travaux le 1er novembre. La mission avisa officieusement WASH du calendrier à la fin d'octobre, et, le premier novembre, elle câblait une requête officielle, demandant à WASH de commencer les travaux le plus rapidement possible. Ce câble indiquait que les consultants étaient supposés passer deux semaines à identifier les variables analytiques, à développer les questionnaires qui seraient distribués dans les communautés rurales, et à dresser le schéma du plan rural. Après un temps réservé au recueil des données par le GZ, les consultants reviendraient de nouveau au Zaïre pour deux autres semaines afin d'analyser ces données et en préparer un compte-rendu.

En raison d'un certain nombre de difficultés à sélectionner des consultants susceptibles d'agrément, ainsi que de certaines incompatibilités d'ordonnement au sein de la sous-commission du CNAEA, l'arrivée de l'équipe WASH fut retardée jusqu'à la seconde semaine de janvier. Le 12 janvier 1986, Dennis B. Warner, économiste/planificateur, et Prescott A. Stevens, ingénieur sanitaire, arrivèrent au Zaïre pour deux semaines de travail avec la sous-commission. Leur tâche terminée, ils quittèrent le Zaïre le 27 janvier 1986. Ils se rendirent de là à Brazzaville, puis à Genève, pour faire un bref compte-rendu de la situation des activités USAID/WASH concernant la planification de la Décennie en Afrique, d'abord au Bureau Régional pour l'Afrique de l'OMS (29 janvier), puis à l'Administration centrale de l'OMS (3 février).

3.2 Liste des Tâches Accomplies

La liste des tâches originale de l'équipe WASH avait été établie en réponse au câble de la mission USAID (Kinshasa 18367) du 1er novembre 1985, où il était stipulé que deux consultants entreprendraient une tâche en deux phases. Ce rapport décrira les activités de la Phase I.

Phase I (Janvier 1986)

- a. Circonstancier les cadres de référence de l'activité
- b. Assistance dans la décision du type de données à recueillir

- c. Déterminer les types d'analyses à faire après le recueil des données
- d. Assister les membres de l'équipe zaïroise à définir nettement leur rôle et leurs responsabilités lors du recueil des données
- e. Assister à définir les variables analytiques du plan national d'eau et assainissement en milieu rural
- f. Assistance dans le développement d'un modèle de planification pouvant s'appliquer au Zaïre
- g. Assistance dans la formulation d'un plan schématique
- h. Assistance dans le développement d'un questionnaire destiné à fournir des données pour le plan
- i. Familiariser les Zaïrois avec les méthodes et techniques de recueil de données
- j. Assistance dans l'établissement d'un calendrier pour le recueil et l'analyse des données
- k. Assistance dans l'organisation de sessions de travail avec l'équipe zaïroise pour discuter des questions ci-dessus
- l. Préparation d'un rapport pour USAID, décrivant le processus ci-dessus et présentant les recommandations de la Phase II.

Phase II (Mars/avril 1986)

- m. Assistance dans l'analyse des données
- n. Assistance dans la préparation du plan
- o. Préparation d'un rapport d'activités WASH qui serait remis à USAID décrivant le processus de planification et ses résultats, avec des recommandations pour les missions qui suivraient, et/ou les activités de suivi

3.3 Méthodes de travail

La sous-commission du CNAEA qui fut chargée de préparer le schéma du plan rural réunissait les sept cadres suivants:

<u>Nom</u>	<u>Formation</u>	<u>Organisation</u>
Kadima Mwamba	Economie et Finance, Doctorat	Secrétaire Général Adjoint, CNAEA
Sowa Lukono	Spécialiste en Génie Hydraulique	Directeur, SNHR
Kabeya Mukeni	Ingénieur Chimiste	Directeur, PNA
Muba Kabanza	Ingénieur Sanitaire	Directeur, Département de la Santé Publique
Ntangala Kayilu	Economiste	Directeur, Département du Plan
Bangungu loend'a Namba	Ingénieur de Génie Civil	Sous-Directeur, REGIDESO
Kalala Muamba	Hydrogéologue	Chef de la Division des Programmes, ERTS

La sous-commission se réunissait chaque matin et les réunions se prolongeaient parfois jusque dans l'après-midi. Le Secrétaire Général Adjoint du CNAEA assurait la présidence des réunions, et le Représentant du Département de la Santé en était le rapporteur. Tous les membres de la sous-commission assistèrent au moins à une réunion, mais le succès de ces discussions fut sérieusement compromis par le fait que les représentants du SNHR, du PNA, et de la REGIDESO, n'assistèrent qu'à une ou deux réunions (il faut avouer, il est vrai, qu'ils s'y firent représenter).

Le programme journalier au cours des deux semaines suivit l'ordre du jour préliminaire qui avait été suggéré par les consultants WASH, et qui se proposait d'englober tous les sujets pertinents à la préparation d'un plan d'eau et d'assainissement rural. Lorsque le programme définitif fut fixé (il est présenté à l'annexe C), le président de la sous-commission y avait ajouté une réunion avec le secrétaire exécutif du CNAEA, Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, une autre avec les représentants du PNUD, de l'OMS et du FISE, et des visites aux bureaux de la REGIDESO, du SNHR, du PNUD, CEMDAEP et SANRU.

En ce qui concernait ces deux semaines de réunions, les consultants WASH ne savaient pas exactement qui serait chargé de présenter les sujets de discussion mis à l'ordre du jour. Ils avaient supposé que ce seraient des réunions menées par le président, qui présenterait les sujets, puis guiderait personnellement les discussions ou bien désignerait à cet effet un des membres de la sous-commission. En se basant sur les tâches qui leur avaient été assignées et sur les discussions initiales qu'ils avaient eues avec les officiels d'USAID, les consultants avaient retiré l'impression que leur rôle consisterait à offrir des conseils ou des commentaires sur le processus général de planification. De la façon dont les choses se présentèrent, cependant, il se trouvait qu'ils étaient supposés présenter la plupart des sujets de discussion et les diriger. Puisqu'ils étaient arrivés là sans avoir préparé de thèmes spécifiques de conférence, il leur fallut, chaque soir, préparer les topos dont il serait discuté le lendemain par la sous-commission. En résultat de ce gros malentendu sur le rôle des consultants, les discussions journalières étaient plutôt désorganisées et ne suscitaient pas la participation des auditeurs au même titre qu'elles ne l'auraient fait si la préparation avait été moins hâtive. De plus, le manque de présence de plusieurs représentants d'agences exécutives officielles n'arrangeait pas non plus l'affaire.

A la fin des deux semaines, la sous-commission eut une réunion avec le secrétaire exécutif du CNAEA pour faire le point des résultats obtenus. Les principales discussions qui s'étaient tenues firent l'objet d'un procès verbal écrit, qui reçut l'approbation formelle du président de la sous-commission, des représentants du SNHR, du Département de la Santé, du PNA, et des consultants WASH. Ce procès verbal se trouve à l'Annexe F.

Chapitre 4

RESULTATS DE LA CONFERENCE

4.1 Structure du Plan

La structure du Plan Rural adopté par la sous-commission est conforme au modèle établi par le Département du Plan pour tous les secteurs intégrés dans le Plan Quinquennal de Développement 1986-1990. Avant de donner son assentiment à ce modèle, la sous-commission tint toutefois plusieurs sessions au cours desquelles ils discutèrent des composantes essentielles de la planification nationale de l'eau et l'assainissement, étudièrent les documents de l'OMS sur la Décennie de l'Eau, et se référèrent aux plans de la Décennie préparés pour d'autres pays. A cette occasion, les consultants WASH présentèrent un schéma provisoire de plan rural de la Décennie pour le Zaïre à la sous-commission. Ce schéma fut ensuite révisé, adapté au format établi par le Département du Plan, puis, après quelques légères modifications, adopté par la sous-commission en tant que plan fondamental sur lequel se baserait le Plan Rural. Le rapport de la sous-commission spécifiait que le schéma pourrait être modifié au cours de la préparation du document final.

Ainsi que le montre la Figure 1, le Plan Rural présentera quatre sections:

1. Diagnostic
2. Objectifs
3. Stratégies et Politiques
4. Eléments de Programmation

La première section, Diagnostic, comprendra les informations générales, les données initiales, les besoins en eau et assainissement, et les ressources disponibles. La Section 2, Objectifs, comprend les objectifs spécifiques d'année en année des divers types d'aménagements d'eau et de latrines, et le nombre de populations desservies par chacun de ces aménagements. La desserte en eau des populations vivant en milieu rural devrait atteindre, d'ici 1990 et 1991, 35 et 50 pour cent respectivement du total rural. Aucun autre objectif n'a été fixé. Les chiffres annuels des systèmes d'eau, des latrines, et des populations desservies, feront l'objet d'analyses ultérieures.

La troisième section, Stratégies et Politiques, représente les objectifs nationaux d'eau et d'assainissement fixés l'an dernier pour le milieu rural par le GZ, aidé par USAID et WASH. La dernière section, Eléments de Programmation, contient le thème essentiel du Plan Rural. Elle présentera tous les programmes de couverture et de soutien nécessaires pour étendre et entretenir les services d'eau et d'assainissement en milieu rural, et définira les zones d'action prioritaire où se feront les réalisations initiales. Y paraîtront également le budget du plan, la répartition des tâches, et le calendrier des activités du programme.

4.2 Objectifs du Plan

Les politiques et stratégies fondamentales du sous-secteur eau et assainissement en milieu rural furent définies préliminairement par le CNAE en

1. Diagnostic
 - 1.1. Description générale
 - 1.1.1 Géographique
 - 1.1.2 Ressources en eau
 - 1.1.3 Démographique
 - 1.1.4 Socio-économique
 - 1.1.5 Administrative
 - 1.1.6 Santé
 - 1.2. Situation AEPA actuel
 - 1.2.1 AEP
 - 1.2.2 Assainissement
 - 1.3. Organisation institutionnelle du sous-secteur
 - 1.4. Législation pertinente
 - 1.5. Historique du plan national du secteur AEPA
 - 1.6. Besoins du sous-secteur
 - 1.6.1 AEP
 - 1.6.2 Assainissement
 - 1.6.3 Problèmes majeurs et contraintes
 - 1.7. Ressources disponibles pour réaliser le Plan
 - 1.7.1. Ressources institutionnelles
 - 1.7.2 Ressources humaines
 - 1.7.3 Equipement et matériaux
 - 1.7.4 Ressources financières

2. Objectifs

2.1. Objectifs spécifiques

2.1.1 AEP

Nombre des points d'eau.	1986	1987	1988	1989	1990	1991	TOTAL
Sources							
puits sans pompe							
puits avec pompe							
forages							
adductions							
populations desservie							

Figure 1. Structure d'un Plan National pour l'AEPA dans le milieu rural

2.1.2 Assainissement

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	TOTAL
Nombre des latrines							
Population desservie							

3. Stratégies et Politiques

3.1. Stratégies

3.2. Politiques

4. Elements de Programmation

4.1. Réalisation de couverture (AEP, Assainissement)

4.1.1 Critères des sélections des zones d'action prioritaires (ZAP)

4.1.2 Critères de sélection des projets spécifiques

4.1.3 Technologie appropriée

4.1.4 Programme de couverture d'AEP en milieu rural

- Normes d'une couverture adéquate
- Prix unitaires

4.1.5 Programme de couverture d'assainissement rural

- Normes d'une couverture adéquate
- Prix unitaires

4.2. Programmes d'appui

4.2.1. Développement du personnel

4.2.2 Education Sanitaire

4.2.3 Programmes destinés à favoriser la participation communautaire

4.2.4 Programmes destinés à développer un système d'informations du secteur AEPA

4.2.5 Programmes destinés à développer la technologie appropriée

4.3. Exécution du Plan

4.3.1 Répartition des responsabilités institutionnelles

4.3.2 Préparation des programmes et des projets

4.3.3 Calendrier des activités

4.4. Financement du plan

4.4.1 Coût des investissements

4.4.2 Ressources financières à mobiliser

- Fonds de roulement
- Possibilités d'accroître les ressources externes et internes

4.5. Surveillance continue et évaluation du Plan

4.5.1 Contrôle de la performance des activités

4.5.2 Contrôle financier

4.5.3 Evaluation périodique des réalisations

janvier 1985, pour être ensuite mises au point, puis officiellement adoptées par le GZ au séminaire national de mai 1985. Puisque ces questions importantes avaient déjà été résolues, la sous-commission se concentra sur les objectifs particuliers du Plan Rural, et, en particulier, sur le nombre d'habitants à alimenter en eau potable, et le nombre à desservir à la fin de la période du plan.

Un premier Plan Quinquennal de Développement provisionnel (préparé par le Département du Plan) établissait les objectifs de la couverture du CNAEA pour la Décennie de l'Eau à 70 pour cent de la population urbaine et à 35 pour cent de la population rurale. La commission augmenta à 50 pour cent le chiffre visé de la population rurale à l'horizon 1991. Ce chiffre fut tout d'abord mentionné par le Président Mobuto dans son deuxième discours inaugural de novembre 1984, et on l'inclut ensuite dans le document des politiques et stratégies approuvé en mai 1985.

En appliquant les pourcentages visés de la desserte, la sous-commission rencontra une certaine difficulté à déterminer la véritable population rurale. Les informations provisoires fournies par le recensement national de juillet 1985 n'indique pas les proportions de populations rurale et urbaine. Elles indiquent qu'il existe 27 sous-régions divisées en 143 zones. La population totale s'élevait, en juillet 1984, à 29,7 millions. Dans ses documents de planification antérieurs, le CNAEA avait estimé la population à 20 millions en milieu rural, et 10 millions en milieu urbain.

Pour les besoins du Plan Rural, la sous-commission adopta les classements provisoires démographiques 1985 suivants:

Population totale: 30.000.000
Population Urbaine: 32%, ou 9.600.000
Population Rurale: 68%, ou 20.400.000

La sous-commission s'accordait généralement sur le fait que 4,0 millions de villageois environ étaient alimentés en eau potable à cette date. En se basant sur le chiffre de la population rurale ci-dessus, elle constatait qu'au moins 3,7 millions de villageois encore devaient être desservis si l'on voulait atteindre l'objectif des 35 pour cent de couverture à l'horizon 1990, et un minimum de 7,25 millions de plus pour atteindre l'objectif de 50% en 1991. (Voir Annexe F)

Les objectifs du plan d'assainissement ne furent pas discutés, et la sous-commission laissa en suspens la question des latrines, le nombre à construire, et la proportion de villageois qui bénéficierait d'un meilleur assainissement à la fin de la période du plan.

4.3 Informations

4.3.1 Questionnaires

Avant l'arrivée des consultants WASH, la sous-commission avait poursuivi des enquêtes locales en décembre 1985, afin de collecter des informations sur les ressources et les besoins, et ceci dans toutes les parties du pays. Ces enquêtes avaient été exécutées par six membres de la sous-commission, aidés

sur place des officiels des régions et des zones. Dans le but de normaliser les enquêtes, la sous-commission avait préparé deux questionnaires, A et B. Le questionnaire A concernait les aspects de l'eau, de l'assainissement, et de la santé d'une sous-région. Il tentait d'obtenir le chiffre total des populations desservies en eau potable, le nombre des sources avec leur débit, les types et nombres de systèmes hydrauliques, les méthodes d'évacuation des déchets, les taux de morbidité des dispensaires, l'hygiène enseignée, et la formation médicale. Ce questionnaire s'adressait aux divers fonctionnaires techniques et sanitaires de la sous-région dans l'effort d'obtention des données.

Le questionnaire B s'adressait à la localité, c'est à dire soit un village, soit une petite agglomération de villages constituant la plus petite subdivision administrative du gouvernement local. Il concernait les utilisations spécifiques d'eau, et les pratiques sanitaires de la communauté, ainsi que ses aspects démographiques, socio-économiques et sanitaires; son dessein était d'obtenir une image bien nette de la situation eau et assainissement d'une communauté spécifique. Dans chaque sous-région, plusieurs localités devaient être enquêtées à l'aide du questionnaire B.

Bien que ces deux questionnaires aient en vue l'obtention des informations dont on avait besoin pour la préparation du Plan Rural, ces données s'avérèrent difficiles à analyser et à incorporer directement dans le plan. Par conséquent, les consultants WASH préparèrent un nouveau questionnaire destiné à compléter les informations fournies par A et B, et qui ferait ressortir les observations générales sur la situation eau/assainissement des membres de la sous-commission ayant conduit des enquêtes sur les lieux. Ce questionnaire complémentaire permettrait d'estimer les types de sources d'eau, les aménagements hydrauliques, et le nombre d'habitants desservis d'eau potable et de latrines dans une sous-région. Le membre de la sous-commission qui s'était rendu dans une sous-région déterminée au cours d'une enquête devrait s'efforcer dans toute la mesure du possible de fournir une évaluation quantitative des variables ci-dessus, de même qu'une appréciation qualitative des problèmes prioritaires d'eau et d'assainissement qu'il avait rencontrés. On trouvera à l'Annexe D les questionnaires A, B, et le questionnaire complémentaire.

4.3.2 Recueil des données

Comme il a été mentionné, les questionnaires A et B avaient été distribués dans les communautés pour recueillir des données avant l'arrivée des consultants WASH. Quant au questionnaire complémentaire, développé par la sous-commission et les consultants, il était destiné à fournir les informations qui n'étaient pas forcément déduites des questionnaires A et B. En raison des coûts entraînés, des contraintes de temps, et des difficultés rencontrées localement pour obtenir des données exactes, ce questionnaire complémentaire devait être rempli à Kinshasa par les membres de la sous-commission, d'après les données qu'ils avaient recueillies et les observations générales qu'ils avaient faites sur les lieux. Ainsi, aucun autre déplacement sur le terrain n'avait été suggéré, et chaque membre de la sous-commission avait été prié de remplir ce questionnaire sur chaque sous-région où il s'était rendu. Là où il n'y avait pas sur les lieux d'informations disponibles, comme par exemple le pourcentage de population qui utilisait une fontaine, on lui demandait de fournir l'estimation la plus

proche. D'autres questions clés devant être l'objet d'estimations étaient le pourcentage de population rurale utilisant des sources d'eau permanentes, la distance moyenne entre la source d'eau et l'habitation, et la quantité moyenne d'eau utilisée par chaque habitant pour ses usages domestiques.

A titre de démonstration pour illustrer la façon de remplir le questionnaire complémentaire, on prit comme exemple la sous-région du Haut-Uele, dans le Haut-Zaïre. Le membre de la sous-commission qui s'y était rendu donna ses propres informations et estimations en réponse aux questions, et les autres membres observaient la façon de faire et voyaient comment les informations étaient obtenues.

4.3.3 Analyse des données

A la requête du président de la sous-commission, les consultants WASH préparèrent des états récapitulatifs des données et des exemples de codage de données pour les questionnaires A et B, ainsi que présenté à l'Annexe E. Ces états servent à récapituler les informations les plus importantes du questionnaire A sur une base régionale et nationale, et du questionnaire B par localités d'une région. Les consultants ne tentèrent pas de coder absolument toutes les informations des questionnaires, mais seulement celles qui étaient les plus pertinentes à la planification. Cependant, la méthode de préparation des codes de questionnaire fut expliquée et démontrée à l'aide d'exemples. La récapitulation et le codage finals des données recueillies dans les communautés constitueront une des activités futures dont on laissa le soin à la sous-commission.

Les consultants WASH préparèrent également une feuille de codage, ou - programmation-pour le questionnaire complémentaire, présentée à l'Annexe E. Ces feuilles servent à récapituler toutes les données sous-régionales en totaux régionaux et nationaux, qui peuvent alors être utilisés en tant qu'entrées directes dans la préparation du Plan Rural. Comme pour les questionnaires A et B, le codage et la récapitulation des données de ce questionnaire furent remises à plus tard.

4.3.4 Autres informations disponibles

Au cours des deux semaines de réunions de la sous-commission, un certain nombre de rapports et d'études qui contenaient des informations importantes pour le plan furent présentés:

1. Le Plan Quinquennal 1986-1990 de Développement Socio-Economique du Zaïre (Version Provisoire No. 1) - par le Département du Plan
2. Combien sommes-nous, Résultats provisoires du Recensement Scientifique de la Population, 1er juillet 1984 - par le Département du Plan et la Commission Nationale de Recensement
3. Profil de Mobilisation des Ressources, Octobre 1985 - par le CNAE et l'OMS, Kinshasa

4. Rapport à la Sous-Commission des Infrastructures - par le Département de la Santé Publique
5. Evaluation de la Décennie à mi-parcours, CNAEA, 13^{ème} session, CNAEA/xiii/Doc. 02- par CNAEA
6. Plan pour le Secteur Rural de l'Eau, Janvier 1986 - par A. Vandenberghe, UNICEF
7. Plan National d'Assainissement, Juillet 1985 - par PNA
8. Projection des Activités de 85-88, Janvier 1985 - par SNHR

Malheureusement, aucun de ces rapports ne fut mis à la disposition des consultants WASH tout au début des séances, mais fut mentionné au cours de telle ou telle session par tel ou tel membre de la sous-commission, et, par conséquent, ils ne purent être incorporés comme il l'aurait fallu dans le programme prévu.

4.4 Critères d'investissement

Le CNAEA avait à sa disposition très peu de données de prix de revient. Le coût unitaire des installations hydrauliques (de tous types) fut porté par la sous-commission à une moyenne de z500 (\$9.00) par personne desservie. Ce coût comprenait les coûts d'assainissement, et les coûts associés d'éducation sanitaire et de la participation communautaire, bien que, en ce qui concerne ces aspects secondaires, il n'existât point de données disponibles à la sous-commission. Le SNHR prétendit que ce coût était bien trop élevé, et que, lui, pouvait fournir de l'eau potable à un coût d'environ z350 à 400 (\$6.00 à 7.00) par usager. La sous-commission se fixa sur un chiffre prudent de z500 par tête pour plus de sûreté.

Une certaine controverse s'éleva au sujet du budget d'ensemble requis pour le sous-secteur d'eau et d'assainissement en milieu rural. On cita plusieurs états estimatifs de z2,3 milliards à z2,7 milliards (\$40 à 47 millions) pour le plan 1986-1990. Aucun chiffre à part n'était disponible pour l'assainissement. Les consultants WASH préparèrent un état budgétaire grosso modo, en se basant sur une démographie rurale présumée de 22 millions pour 1990, 22,5 millions pour 1991, et sur une somme de z500 par usager d'eau potable. Le budget d'investissement atteignait z1,85 milliard (\$35 millions) pour 1990, et z3,625 milliards, (\$64 millions) pour 1991 (se référer à la section 5.7). Le président de la sous-commission fit remarquer que le chiffre vraisemblable pour 1991 serait plus proche de z5 milliards (\$64 millions), puisqu'on devrait approvisionner environ 10 millions d'habitants à raison de z500 chaque. Aucune résolution budgétaire ne fut prise au cours de cette réunion.

Lors d'une réunion séparée avec le Cit. Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba, secrétaire exécutif du CNAEA, ce dernier avisa les consultants WASH qu'un comité législatif, ayant étudié le Plan Quinquennal de Développement, envisageait des affectations budgétaires de z9,4 milliards (\$165 millions) pour l'alimentation en eau du milieu urbain, z0,4 milliard, (\$7 millions) pour l'alimentation en eau du milieu rural, et z1,5 milliard (\$26 millions) pour

l'assainissement urbain et rural. Le Cit. Tshiongo ajouta qu'il serait réceptif à tout argument susceptible de justifier une affectation plus élevée au sous-secteur rural.

4.5 Préparation du Plan

4.5.1 Zones d'Action Prioritaire

L'un des points les plus importants lorsqu'on prépare un plan destiné à orienter les investissements, particulièrement si les ressources d'investissement sont très limitées, est la sélection des zones prioritaires, ou celles qui seront desservies en premier. Zaïre a 143 zones rurales administratives, mais dont 10 ou 11 seulement possédant des brigades actives SNHR de construction de systèmes d'eau. Chaque zone couvre environ 16.000 km² de surface, et peu d'entre elles ont un réseau routier convenable.

Les consultants WASH suggérèrent de désigner des zones d'action prioritaire (ZAP) où seraient affectés les investissements initiaux. Le budget étant limité, cela permettrait au GZ d'y concentrer les activités d'eau et d'assainissement les premières années du plan. On se référa à l'exemple de la République Centrafricaine qui avait établi de telles zones. Pour le Zaïre, la commission envisagea des critères de sélection possibles. Peut-être, suggéra-t-on, pouvait-on faire de la ZAP une zone administrative, ce qui permettrait alors à la brigade SNHR d'y utiliser plus efficacement ses équipes et son équipement. On avança une définition générale d'une ZAP, à savoir une zone à grande population dont le besoin d'eau est pressant.

La commission envisagea alors et étudia une méthode de détermination des ZAP en classant les zones d'après les quatre variables suivantes:

1. Population
Calculer la densité moyenne de population d'une zone à raison du nombre d'habitants par Km².
2. Pénurie d'eau
Déterminer l'écart entre la quantité d'eau transportée à l'habitation chaque jour et la norme nationale de 30 litres par tête par jour.
3. Maladies liées à l'eau
Calculer le pourcentage de maladies liées à l'eau d'entre toutes les maladies portées à la connaissance des centres médicaux
4. Distance aux points d'eau
Comparer la distance moyenne au point d'eau à la norme nationale de 500 mètres

4.5.2 Sélection des projets

La sous-commission considéra des critères possibles de sélection de projets destinés à être mis sur pied dans le milieu rural. Dans la préparation du Plan Rural. Des procédures bien déterminées de sélection de projets ne sont pas

nécessaires mais la sous-commission estime que les agences d'exécution devraient développer des critères de sélection améliorés. On arrêta les critères généraux suivants qui furent estimés être importants pour les projets d'eau en milieu rural:

1. Critères des besoins:

- large population
- nombre limité de sources d'eau captées
- occurrences de manque d'eau
- grande distance au point d'eau
- nombreux cas de maladies liées à l'eau
- existence d'un centre d'intérêt (dispensaire, école, marché, etc.)

2. Critères de participation communautaire

- existence d'un comité local de santé
- le village possède une main d'oeuvre
- disponibilité de matériaux dans le village
- participation des villageois à la planification, construction, et gestion des installations
- le village se charge exclusivement de l'entretien courant des installations

3. Critères d'Etudes Techniques

- La distance maximum de l'habitation à la source d'eau est de 500 mètres
- Le système d'eau doit être protégé de la pollution de surface
- La capacité du système est de 30 litres/tête/jour au moins
- Les coûts unitaires ne dépassent pas 2500 par tête
- il existe une technologie manuelle adéquate

La commission acquiesça également sur l'argument que l'existence de routes d'accès pourrait être un facteur intervenant dans la priorité de la zone.

4.5.3 Etudes de Capacité

Afin d'entreprendre les études de planification et établir la base initiale du Plan Rural, les consultants WASH suggérèrent d'abord que chaque organisation intervenant dans le sous-secteur conduise des études sur sa propre capacité de production maximum sur chaque année du plan, selon les ressources anticipées pour cette année. Par exemple, le SNHR pourrait prévoir le nombre de forages, de canalisations, de pompes à main, qu'il pourrait installer, la population qui serait desservie, et ceci année par année. De la même façon, toutes les autres organisations feraient des prévisions sur leur rendement à pleine capacité. En faisant la somme de tous les rendements capacitaires des diverses organisations d'intervention, on aurait une première estimation approximative de la capacité à anticiper.

Là où existent des écarts entre les populations desservies sous la capacité prévue et les populations devant être desservies selon les objectifs du plan,

il faudra s'efforcer de résoudre le problème. Peut-être pourrait-on modifier les opérations de certaines organisations, ou bien allouer au sous-secteur un flux plus important de ressources (argent, équipement, personnel). Les solutions ne peuvent être définies d'avance, mais les études de capacité suggérées ici peuvent aider à mettre en valeur les faiblesses individuelles des organisations et les déficiences du sous-secteur en général.

4.5.4 Tables clés nécessaires au Plan

Une méthode pratique suggérée à la sous-commission avant de commencer à assembler les documents du plan fut celle de préparer tout d'abord des tables, dont le texte correspondant serait composé par la suite. Il était estimé que cinq tables spécifiques étaient essentielles:

Table 1: Objectifs d'approvisionnement en eau (Figure 1)

Cette table présenterait les types et le nombre d'aménagements hydrauliques à construire (sources captées, forages, canalisations, etc.), de même que les populations à desservir pour chaque année du plan.

Table 2: Objectifs d'Assainissement (Figure 1)

Cette table présenterait le nombre de latrines à construire chaque année ainsi que la population desservie. La plupart de ces latrines seront construites par les habitants eux-mêmes (principe de l'auto-assistance).

Table 3: Programmes de Couverture

Il s'agirait ici d'une table fonctionnelle récapitulant les informations essentielles sur les programmes d'extension de la couverture d'eau et d'assainissement. Elle présenterait les colonnes suivantes:

<u>Numéro de Colonne</u>	<u>En-Tête de colonne</u>
1	Numéro et titre du Projet/Programme
2	Emplacement
3	Description du Projet/Programme
4	Coût Global
5	Population à desservir
6	Date début travaux
7	Date fin travaux
8	Etat actuel (exécution, négociations, étude, concept)
9	Agence de Financement
10	Agence d'Exécution

Table 4: Programmes de Soutien

Il s'agirait ici d'une table fonctionnelle récapitulant les informations essentielles sur les programmes de soutien, tels que:

éducation, formation, hygiène, participation communautaire, systèmes d'information, etc., qui sont nécessaires à la réalisation complète des programmes de couverture. Les mêmes en-têtes de colonne que celles qui se trouvent à la Table 3 pourront être utilisées pour la Table 4.

Table 5: Budget et Finances

Cette table suivrait le modèle établi par le Département du Plan. Chaque programme serait énuméré avec son propre budget, sources et mode de financement, c.à.d., financement gouvernemental, auto-financement, prêts et dons extérieurs. Un exemple de ce format se trouve à la Figure 2.

4.6 Rôles et Responsabilités

Des huit organisations nationales intervenant dans le secteur eau et assainissement, sept interviennent dans le sous-secteur rural, comme l'indique la Table 1. La REGIDESO planifie, construit et gère les approvisionnements en eau des localités rurales qui peuvent soutenir le coût de la desserte. On trouve ces localités principalement dans les banlieues des villes ou dans quelques grosses agglomérations rurales (voir section 5.2). Le SNHR planifie, construit et aide à entretenir les adductions d'eau dans toutes les autres localités rurales, sauf celles qui sont assistées par des organismes non-gouvernementaux. Le Département de la Santé Publique, par l'intermédiaire de la DSSP, collabore au Projet SANRU¹-financé par USAID - pour planifier et exploiter les systèmes hydrauliques se trouvant dans son territoire d'action.

Dans le domaine de l'assainissement, le PNA exécute des études et dresse des plans d'installations sanitaires rurales. Le Département de la Santé, par l'intermédiaire de la DSSP, collabore au Projet SANRU dans le cadre du développement des systèmes d'assainissement dans son territoire d'action. Il se peut qu'à l'avenir, le PNA intervienne dans la construction et l'entretien des installations d'assainissement rural. Le directeur du SNHR a recommandé que les techniciens du PNA se joignent aux équipes du SNHR pour donner des démonstrations pratiques et diriger la construction des latrines lorsqu'on construit un système hydraulique dans un village.

En plus de la construction des latrines, le PNA est chargé de la protection de la source d'eau dans les zones urbaines et périurbaines, par des moyens de drainage appropriés et des moyens de lutte contre les vecteurs insectes qui se reproduisent et se multiplient aux alentours des points d'eau. Le directeur du PNA préférerait que les travaux d'assainissement rural sous son directorat aient lieu en coopération avec le Département de la Santé Publique et le Projet SANRU, là où cela serait faisable.

¹ SANRU II est un Projet de Santé Rurale (660-0086) réalisé actuellement au Zaïre par l'Eglise du Christ au Zaïre, par l'intermédiaire du Département de la Santé et du SNHR

Designation du projet	Budget		Autofinancement		Financement extérieur (D)			Total	
	Z	D	Z	D	Prêts	Dons			
						Acquis N/Acquis	Acquis N/Acquis		
1. N'ouji-Mayi - eau	27,5		46,8				27,5	46,8	74,3
2. Mandaka - eau	0,5		2,3				0,5	2,3	2,8
3. Kisangani - eau	17,0		30,4				17,0	30,4	47,4
4. Kamina - eau	3,0		37,4				3,0	37,4	40,4
5. Renforcement distribution eau à Kinshasa	102,0		58,1				102,0	58,1	160,1
6. Bukavu - eau	0,9		26,2				0,9	26,2	27,1
7. Matadi - eau	0,9		26,2				0,9	26,2	27,1
8. L'Ilasi - eau	166,4		418,6				166,4	418,6	585,0
9. Uvira - eau	85,4						85,4		85,4
10. Etudes et collect. Hydr.	10,8		111,5				10,8	111,5	122,3
11. Rutshuru - eau	2,7		10,0				2,7	10,0	12,7
12. Kalene - eau	6,2		50,0				6,2	50,0	56,2
13. Kikwit - eau	90,0						90,0		90,0

Figure 2. Exemple de Table Budgétaire

REPUBLIQUE DU ZAIRE

Table 1. STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET RESPONSABILITE

ORGANISME \ FONCTION	Planification générale	Négociation de Prêts/Projets	AEP urbain			AEP rural			ASN urbain			ASN rural		
			Planification et Etudes	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etude	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etude des	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etude des	Construction	Fonctionnement et
CNAEA	X		X			X			X			X		
Département du Plan	X	X												
Département des Finances et du Budget		X												
REGIDESO (Départements des Mines et Energie)			X	X	X	X ^{1/}	X ^{1/}	X ^{1/}						
SNR (Départements de l'Agriculture et Développement Rural)						X	X	X						
PNA (Département de l'Environnement, observation de la Nature et Tourisme)									X	X	X	X		
Direction de Voirie et de Drainage (Département des Travaux Publics)									2/ X	2/ X	2/ X			
SANRU (Direction des SSP Département de la Santé Publique)						X	X	X				X	X	X

1/ Dans les localités rurales assez développées sur le plan économique pour justifier l'intervention de la REGIDESO.
 2/ Uniquement pour les ouvrages de drainage des eaux pluviales et pour la protection contre l'érosion.-

A part les travaux exécutés par la DSSP par l'entremise du projet SANRU, le Département de la Santé ne semble pas avoir d'attributions conséquentes dans le domaine de l'eau et l'assainissement en milieu rural. En 1977, le Service d'Assainissement du Département de la Santé fut transféré au Département de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme, et, depuis, le Département de la Santé n'a pas eu de mandat direct touchant à l'assainissement ou à la qualité de l'eau en milieu rural.

Les organisations de soutien extérieur qui jouent un rôle actif en assistant le gouvernement dans les programmes d'eau et d'assainissement en milieu rural sont le PNUD, l'OMS, le FISE (UNICEF) et l'USAID.

4.7 Calendrier de Préparation du Plan

Ayant examiné où en était la préparation du plan et décidé des informations restant à obtenir pour le terminer. l'équipe WASH proposa une séquence de 19 activités à accomplir pour en arriver à la fin. Ces activités sont présentées à la liste suivante:

PLAN D'HYDRAULIQUE ET D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL SEQUENCE D'ACTIVITIES SUGGEREE POUR COMPLETER LE PLAN

Semaine 1

1. Compléter les rapports de missions d'enquête.
2. Discuter le calendrier.
3. S'accorder sur la distribution des tâches.
4. Commencer la préparation des chapitres 1 et 3.

Semaine 2

5. Compléter le traitement des données des questionnaires A, B, et "complémentaire".

Semaine 3

6. Déterminer les zones d'action prioritaire, à partir des résultats de l'étude des questionnaires.
7. Etudier la capacité de chaque organisation du sous-secteur, (SNHR, PNA, REGIDESO, DSSP, etc.) d'accélérer et améliorer la réalisation de nouvelles installations et préparer des "études de capacité" pour la période 1986-1990.

Semaine 4

8. Révision par le sous-comité des zones d'action prioritaire et des études de capacité.

Semaine 5

9. Préparer un "plan de capacité" pour l'ensemble des organisations du sous-secteur.

10. Comparer le plan de capacité avec les objectifs globaux du Plan, et déterminer les éventuels manques ou excès.

Semaine 6

11. Réviser le plan de capacité pour pouvoir atteindre les objectifs du Plan; modifier les plans de capacité des organisations individuelles selon besoin.

Semaine 7

12. Préparer les projections du budget pour chaque année du Plan.

Semaine 8

13. Préparer les chapitre 2 et 4 du Plan.

Semaine 9

14. Faire taper le premier brouillon du Plan

Semaine 10 et Semaine 11

15. Arrivée de l'équipe WASH pour joindre le sous-comité
16. Etudier le brouillon du Plan
17. Réviser le brouillon

Semaine 12 et Semaine 13

18. Soumission du Plan (deuxième brouillon) pour l'approbation des organisations et du CNAEA.

Semaine 14

19. Réviser le Plan et le mettre sous forme finale.

Il faudra donc 14 semaines pour compléter ces activités. En revoyant le calendrier de la Figure 3, la sous-commission décida que la nécessité de fournir des entrées pour le Plan Quinquennal 1986-1990 était si urgente que le Plan Rural devrait être terminé en six semaines, à compter du 27 janvier 1986. Un nouveau calendrier des activités de planification qui restaient encore n'avait pas été préparé au moment où les consultants repartirent aux Etats-Unis.

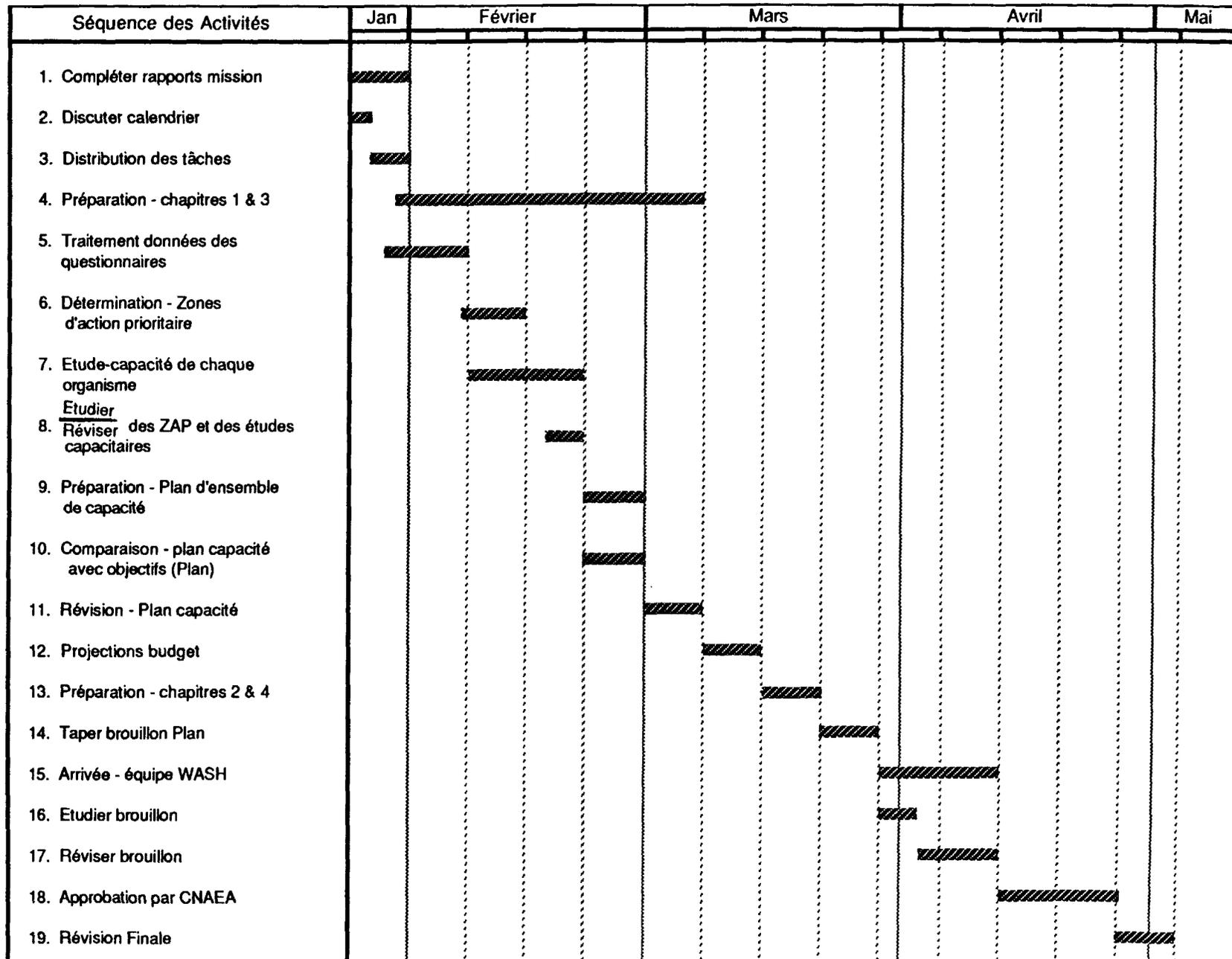


Figure 3. CALENDRIER DES ACTIVITES POUR COMPLETER LE PLAN NATIONAL DE AEPA RURAL

Chapitre 5

QUESTIONS DEMEURANT A RESOUDRE

5.1 Coordination

Dans le sous-secteur rural d'eau et d'assainissement, trois genres de problèmes de coordination émergent: coordination d'ensemble, coordination dans la préparation du Plan Quinquennal, et coordination des activités locales.

5.1.1 Coordination d'ensemble

Il existe un manque général de coordination entre les agences de planification, d'exécution, et de soutien, qui sont actives dans le sous-secteur. Plus les services d'adduction d'eau et d'assainissement se développent, plus il se manifeste de problèmes dûs au manque de coordination. Bien que certains progrès aient été accomplis par le GZ lors de l'organisation du sous-secteur dans la première moitié de la Décennie de l'Eau, il reste encore de grosses lacunes à combler telles que:

- un plan directeur pour l'ensemble du sous-secteur
- des procédures à définir pour sélectionner les zones d'action prioritaire
- des plans et des modes d'exploitation sur le terrain normalisés
- un échange systématique d'informations
- un compte-rendu bien net de la couverture actuelle.

Le CNAEA et son secrétariat exécutif n'ont pas réussi, malgré des efforts considérables, à accomplir ces choses nécessaires.

De même, avec une meilleure coordination de leurs activités dans le secteur, les organisations de soutien extérieur auraient pu se mettre d'accord sur les méthodes techniques, l'échange d'informations concernant leurs activités d'assistance, et sur la façon d'éviter des brèches sérieuses et des chevauchements dans l'assistance fournie. Une bonne coordination de l'aide extérieure aurait également rendu plus aisée la tâche de planification des agences du GZ.

L'absence générale de ces conditions souhaitables dans le sous-secteur rural zaïrois révèle la nécessité d'une meilleure coordination entre les efforts individuels, d'une part, des agences exécutives nationales, d'autre part, des organismes de soutien extérieurs.

5.1.2 Coordination dans la Préparation du Plan Quinquennal

Voilà plus d'un an que les organismes nationaux et extérieurs en sont aux étapes préparatoires du développement du plan national. Ces étapes ont couvert la préparation d'un document de politiques et stratégies, l'organisation d'un séminaire national, la collecte de données sur les conditions existant dans toutes les sous-régions du pays, et enfin l'esquisse du plan et la définition des actions spécifiques requises pour l'achever. En général, la participation

des agences exécutives nationales à ce stade préparatoire a été satisfaisante. De plus, les directeurs de toutes les agences clés (à part le Département du Plan) ont signé le procès verbal des réunions avec l'équipe WASH. Il est regrettable que le directeur du Plan n'ait pas assisté aux réunions, ou, à la rigueur, ne s'y soit pas fait représenter, et que les directeurs du SNHR et du PNA n'aient assisté chacun qu'à une réunion. En résultat, les sessions ont consisté pour la plupart en présentations par l'équipe WASH, et les discussions qui s'ensuivirent furent beaucoup moins fructueuses qu'elles n'auraient pu l'être, si les responsables de services y avaient contribué.

5.1.3 Coordination des Activités Locales

Les activités locales de la plupart des programmes (recueil d'informations, mobilisation des communautés, plans et construction, exploitation et entretien) réunissent généralement des gens travaillant pour des organisations différentes. Afin d'accomplir ces tâches tout en restant dans la limite des coûts, les diverses agences devraient s'accorder sur les méthodes fondamentales à suivre, et échanger des informations sur les opérations régulièrement. Elles devraient de même collaborer avec les responsables officiels et les habitants des localités où ont lieu les travaux. Il existe une certaine collaboration dans les opérations locales entre SANRU, SNHR et USAID, mais, par contre, cette collaboration fait défaut dans d'autres cas, ainsi qu'attesté par le manque de fusion des activités d'assainissement du PNA et des activités d'adduction d'eau du SNHR.

5.2 Définition des termes: Rural-Urbain

Un milieu rural est défini, dans le document d'introduction aux politiques et stratégies, en tant qu'agglomération ou série d'agglomérations non-urbanisées où la population est essentiellement paysanne. Dans la publication du recensement provisionnel du 1er juillet 1984 la population est groupée en villes, zones urbaines et zones rurales. Les zones urbaines sont essentiellement les banlieues des villes et les zones rurales correspondent à la définition qui précède. Néanmoins, la plupart des zones urbaines présentent des quartiers où les habitations sont disséminées, et la plupart des zones rurales contiennent une ou plusieurs "agglomérations rurales", de taille moyenne ou large, dont le niveau de population peut atteindre 50.000 ou plus. Les agglomérations rurales ne sont pas quantifiées dans le recensement du 1er juillet 1984.

Le SNHR possède le personnel et l'équipement lui permettant de créer et construire de petits systèmes d'hydraulique rurale desservant des communautés de quelques milliers d'habitants tout au plus. Les grosses agglomérations rurales ont, dans certaines régions, déjà été annexées au programme REGIDESO, mais la ligne de démarcation entre les responsabilités de ces deux agences n'est pas très nette.

Jusqu'à ce qu'on puisse trouver une définition satisfaisante de rural-urbain, le taux de population cible du Plan Rural demeurera incertain et il faudra avoir recours à des approximations (lors de la mission des consultants WASH, la sous-commission décida en principe que 68 pour cent de la population est rural).

5.3 Zones d'Action Prioritaire

Pour la sélection des zones d'action prioritaire soit zones pour lesquelles on programmera des ouvrages d'eau et d'assainissement au cours des cinq ans qui suivront, la sous-commission envisagera quatre paramètres, à savoir: densité de population, insuffisance d'eau pour usage domestique, maladies liées à l'eau et au manque d'hygiène et distance au point d'eau. Les consultants WASH suggérèrent que les membres de la sous-commission évaluent la consommation d'eau moyenne par jour, et la distance moyenne parcourue à pied au point d'eau par les villageois dans les sous-régions où ont eu lieu les enquêtes. Ces moyennes seraient alors comparées aux normes du programme, qui sont 30 litres par tête et par jour, et 500 mètres à parcourir, et on aurait une idée des besoins. La densité moyenne de population dans les sous-régions fut contestée par certains membres de la sous-commission, qui soutinrent que le chiffre était un indicatif inapte, et proposèrent plutôt une estimation de la densité de population dans les agglomérations. On proposa également deux chiffres indicatifs différents pour les maladies liées à l'eau: les cas relevés dans une année sur 100.000 habitants, et les cas de maladies liées à l'eau en tant que pourcentage de tous les cas de maladies enregistrés dans la même période. Ces points ne furent pas tout à fait résolus, et, de plus, le temps manquait pour discuter des méthodes d'évaluation et de classement des priorités sous-régionales.

5.4 Education Sanitaire

La diffusion des informations sur les maladies liées à l'eau et au manque d'hygiène, de même que les mesures d'hygiène personnelle, domestique, et communautaire, requises pour y remédier, semblèrent être reconnues comme éléments essentiels du succès des projets d'eau et d'assainissement. Des programmes spécifiques d'éducation sanitaire sont prévus dans le projet SANRU II en corrélation avec la construction des ouvrages, bien que des doutes aient été soulevés sur la disponibilité d'un personnel sanitaire expérimenté de supervision. En dehors du champ d'action du projet SANRU, aucune mesure n'a été prise pour réaliser ce programme essentiel de soutien.

5.5 Participation Communautaire

Le document des politiques et stratégies du CNAEA spécifie que la participation communautaire est obligatoire et qu'elle devrait être organisée et stimulée par les comités d'eau des villages. De plus, là où n'existe pas encore de comité d'eau, l'agence exécutive (SNHR ou ONG) devrait en mettre un sur pied avant même de commencer à construire le système d'adduction. Le sondage récent montre que, dans la majorité du pays, les villageois donnent une haute priorité aux ouvrages d'eau et qu'ils s'accordent de grand coeur à participer à leur réalisation. Pourtant, dans une région au moins (L'Equateur), le sondage local de décembre montre que l'eau de surface et l'eau souterraine superficielle sont si abondantes que les villageois montrent peu d'intérêt à développer l'approvisionnement qu'ils possèdent.

Une meilleure hygiène domestique et publique, qui comporte la construction et l'entretien de latrines, le drainage des eaux de surface, et un système de voirie et de ramassage d'ordures, dépend presque entièrement de la motivation

et de l'action communautaires. Les seuls apports requis des agences nationales ou privées sont les directives techniques et l'octroi de certains éléments, tels que dalles de ciment pour les latrines, tuyaux en plastique, grillages anti-insectes pour ventiler les fosses d'aisances et les mettre à l'abri des mouches. L'équipe WASH n'a eu vent d'aucun programme ou provisions budgétaires pour un personnel spécialisé et des matériaux qui permettraient de réaliser ce programme.

5.6 Détermination des coûts unitaires

L'équipe WASH a découvert très peu d'entente entre le personnel technique responsable et les diverses agences exécutives sur les coûts unitaires à utiliser dans les estimations budgétaires du programme. Plusieurs facteurs en sont la cause. Premièrement maintes estimations ne tiennent pas compte de tous les coûts du programme, particulièrement (a) les levés, les études hydrogéologiques préliminaires (si requis), les calculs, la construction, la surveillance des opérations; (b) les programmes éducatifs, intégrés ou séparés, la formation et l'orientation dans les localités et les centres régionaux; (c) l'organisation, la structuration du personnel, la fourniture d'équipement et l'exploitation des centres régionaux, avec leur entretien préventif courant et les grosses réparations aux ouvrages déjà construits, et enfin (d) la gestion du programme et l'assistance technique.

Deuxièmement, d'autres facteurs interviennent dans les évaluations de coûts, comme (a) le nombre des personnes qui, en moyenne, utilisent un point d'eau et (b) les types de points d'eau. Il n'y a point de politique nettement établie sur le nombre désirable d'usagers par point d'eau et sur le nombre minimum (économiquement parlé) de personnes par point d'eau. Il fut impossible aux consultants WASH de découvrir aucune prévision montrant la proportion de différents types de points d'eau envisagés pour chaque région.

5.7 Exigences Budgétaires

Afin d'évaluer les exigences budgétaires d'ensemble du Plan Rural, la sous-commission a supposé une population rurale 1985 de 22,5 millions de personnes, une couverture actuelle de 4 millions de personnes recevant un approvisionnement adéquat, et un coût moyen d'engagement de capitaux de z500 par personne, à la fois pour les programmes d'eau et d'assainissement. En admettant que le taux de population rurale augmente de deux pour cent annuellement, la population rurale atteindra 24,8 millions en 1990. L'objectif de la Décennie est de couvrir 35 pour cent, soit 8,7 millions de personnes à l'horizon 1990, ce qui signifie que le programme sectoriel devrait couvrir 4,7 millions de personnes en plus sur la période de cinq ans. L'engagement de capitaux prévu, sans compter les augmentations des coûts ou l'inflation, s'élève à z2,35 milliards.

Le mandat présidentiel actuel ou Septennat s'est fixé pour objectif une couverture de 50% de la population rurale à l'horizon 1991. De la population rurale de 25,3 millions projetée pour 1991, 12,65 millions seraient couverts, dont 4 millions déjà sont desservis en eau potable. Reste donc 8,7 millions à couvrir sur une période de six ans, ou un engagement de capitaux estimé à z4,34 milliards.

Le sous-commission fut avisée que la commission législative examinant les soumissions de programme et de budget des diverses agences sectorielles avait alloué la somme de z50 millions (\$880,000) au programme d'approvisionnement en eau du milieu rural de 1986 et une somme totale de z400 millions (\$7 millions) pour la période de cinq ans 1986-1990. L'équipe WASH fait remarquer que cette allocation couvrirait environ 17 pour cent du programme de la Décennie proposé et environ 9 pour cent du programme du Septennat proposé.

Chapitre 6

CONCLUSIONS

6.1 Etat actuel de la Préparation du Plan

Le CNAEA a fait de grands pas dans la préparation du Plan Rural. En dépit de l'assistance tardive de l'USAID, tant financière que technique, fournie pour cette préparation, le CNAEA s'est engagé résolument dans la planification, car il fallait développer un plan rural d'eau et d'assainissement qui paraîtrait dans le Plan Quinquennal 1986-1990. Il mit sur pied une sous-commission interdépartementale pour préparer le Plan Rural, et, à son tour, cette dernière prit l'initiative de développer des questionnaires et envoyer des missions chargées de recueillir des données dans sept des huit régions du Zaïre. De plus, chaque agence d'exploitation a préparé pour le Département du Plan des listes de projets à réaliser entre 1986 et 1990.

En faisant démarrer les activités de planification, la sous-commission du CNAEA n'a pas cependant su utiliser l'assistance financière et technique d'USAID aussi efficacement qu'on ne l'avait prévu. Les consultants WASH étaient supposés offrir des conseils dans la préparation des questionnaires et sur les méthodes à employer pour le recueil des données locales. Au lieu de cela, la sous-commission prépara les questionnaires et accomplit les enquêtes locales avant l'arrivée des consultants WASH. A leur arrivée, ces derniers furent informés par le CNAEA qu'ils étaient supposés faire la revue des données et présenter un cadre d'ensemble de la planification qui serait examiné par la sous-commission. USAID n'était pas au courant des activités menées par le CNAEA et n'avait donc pu fournir aux consultants WASH la description exacte des tâches qu'ils devraient accomplir. La session de travail de deux semaines entre les consultants et la sous-commission fut adaptée en conséquence de la situation, mais si USAID avait été informé des travaux de la sous-commission, les réunions, mieux préparées, auraient été plus fructueuses.

Le CNAEA est maintenant en mesure d'entreprendre la préparation du Plan Rural. Il a recueilli les données et s'est mis d'accord sur un schéma de planification. Les données locales sont, il est vrai, présentées sous une forme qui les rend difficiles à utiliser telles quelles dans la planification, mais ce fait ne justifierait pas toutefois une nouvelle mission, et le temps et l'argent que cela représenterait.

Un questionnaire complémentaire a été composé pour aider les membres de la sous-commission à évaluer les informations nécessaires à l'achèvement du plan. La sous-commission a discuté des étapes qui restent à faire et a déclaré qu'il lui faudrait encore six semaines pour finir le travail. De l'avis des consultants, cette date cible est réalisable, à condition que le CNAEA obtienne l'entière coopération de toutes les institutions clés et de tous les officiels engagés dans le Plan Rural. Les étapes principales du processus sont les suivantes:

1. traitement et récapitulation de toutes les données des questionnaires
2. détermination des zones d'action prioritaire

3. préparation des études de capacité des organisations individuelles et de tout le sous-secteur rural
4. détermination des cibles annuelles pour atteindre les objectifs du plan
5. développement des programmes de couverture et de soutien de chaque organisation
6. exigences budgétaires
7. rédaction du texte du plan

6.2 Points importants à résoudre

6.2.1 Coordination

Il faut améliorer la coordination entre les agences à trois niveaux distincts. Le premier niveau est le niveau national qui englobe les activités générales de planification et d'exploitation de toutes les agences, y compris celles du GZ, Nations Unies, agences bilatérales, et ONG engagées dans le secteur eau et assainissement. Plus les activités générales du sous-secteur rural augmentent, plus pressant est le besoin d'échanger des informations et de mieux collaborer sur une base journalière. Cette coordination doit être envisagée comme moyen de renforcer les capacités des agences d'exploitation. Le deuxième niveau s'applique à la préparation du Plan Rural par le CNAEA. Ce plan ne pourra refléter la véritable capacité productive et les programmes nécessaires du sous-secteur que si toutes les organisations clés, et particulièrement le SNHR, le Département de la Santé, la REGIDESO, le PNA, et le Département du Plan, participent entièrement à la préparation du plan.

Il faut que toutes les organisations réalisent qu'un plan bien développé est la condition d'un soutien budgétaire continu.

Le troisième niveau de coordination s'applique aux activités locales et aux organisations responsables des opérations. La nécessité d'intégrer les efforts techniques, sanitaires, et ceux de la participation communautaire, dans les projets d'eau et d'assainissement, entraîne une coordination serrée des programmes et des priorités de la part des organisations en cause. Ces efforts doivent soutenir les activités des communautés-mêmes. Cette coordination ne se limiterait pas au secteur gouvernemental, mais aussi s'appliquerait aux efforts de coopération entre les agences extérieures, les ONG, et le secteur privé.

6.2.2 Education Sanitaire et Participation Communautaire

L'éducation sanitaire et la participation communautaire sont deux choses essentielles au succès des projets d'eau et d'assainissement. Toutefois, les procédures générales pour les intégrer dans tous les projets n'ont pas été clairement définies, et on ne leur a réservé aucun crédit spécifique. Il faut établir des procédures pour ce genre d'opérations, et démontrer comment le SNHR et le Département de la Santé, ainsi que les ONG dans certains cas, doivent collaborer pour offrir une éducation sanitaire et susciter la participation communautaire. Un personnel attitré et des crédits supplémentaires doivent y être affectés.

6.2.3 Exigences Budgétaires

Le budget exigé pour atteindre les objectifs d'ensemble du plan (35% de couverture à l'horizon 1990, 50% à l'horizon 1991) est nettement au-delà des moyens du GZ à l'heure actuelle. Il serait bon de faire une étude approfondie ainsi que des projections sur les ressources internes et l'assistance extérieure sur lesquelles on pourrait compter dans la période du plan. Une telle étude conduirait peut-être à ré-examiner les objectifs ou mieux, de se mettre en quête de nouvelles sources d'assistance extérieure.

6.3 Rôle de l'USAID

6.3.1 Coordination

En tant qu'agence donatrice principale du sous-secteur eau/assainissement, USAID devrait préconiser une meilleure coordination entre toutes les organisations intervenant dans le sous-secteur. Une meilleure coordination résulterait en plusieurs avantages importants en particulier le développement plus rapide du sous-secteur² et une consolidation des projets d'eau financés par USAID (SANRU II et Shaba²). Le besoin existe donc pour l'USAID de profiter de son ascendant financier et psychologique pour faire régner la coordination parmi les agences gouvernementales d'une part, et parmi la communauté des donateurs d'autre part.

6.3.2 Planification

USAID a été l'animateur principal du développement et du soutien d'un processus de planification nationale du secteur eau et assainissement au Zaïre. Pour la première fois dans son histoire le GZ s'apprête à élaborer un plan national du secteur rural. Son soutien a donné à l'USAID une grande influence dans le développement des institutions clés du GZ. C'est pourquoi l'USAID a des accès uniques qui lui permettent de soutenir le CNAEA, et particulièrement dans le développement du plan.

6.3.3 Opérations

Grâce à l'influence d'USAID, les activités des opérations du sous-secteur rural d'eau et d'assainissement sont plus considérables qu'en aucun autre temps du passé. Un des aspects essentiels de l'influence actuelle d'USAID est son soutien des institutions gouvernementales, en particulier le SNHR et le Département de la Santé, ainsi que des ONG. Puisque le développement à long terme du milieu rural dépend de la capacité du GZ à lui fournir des services essentiels, l'USAID doit soutenir les opérations du sous-secteur pour que le processus de développement institutionnel se continue, et ceci, à travers le SNHR et le Département de la Santé.

²Shaba est le Projet d'Approvisionnement en Eau des Réfugiés du Shaba, exécuté par l'AIDR par l'intermédiaire du Département de l'Agriculture et du SNHR.

Chapitre 7

RECOMMANDATIONS

7.1 Recommandations à l'intention du CNAEA

7.1.1 Participation à la Préparation du Plan

Afin de développer un plan qui tienne fidèlement compte des besoins existants et des programmes virtuels du sous-secteur d'eau et d'assainissement rural, le CNAEA doit encourager la participation totale de toutes les organisations intéressées, en particulier le SNHR, le Département de la Santé, la REGIDESO, le PNA, et le Département du Plan. La participation du SNHR doit faire l'objet d'une attention toute particulière, car c'est là l'organisation clé dans la réalisation des programmes, de même que la participation du Département du Plan, qui doit organiser le Plan Quinquennal de Développement 1986-1990.

7.1.2 Coordination des Organisations Sectorielles

Il faut qu'un groupe prenne vigoureusement la tête de file pour coordonner les activités des diverses organisations intervenant dans le sous-secteur eau/assainissement. Il est recommandé que le CNAEA, agence officiellement établie par le GZ pour coordonner les activités du secteur, réunisse tous les trois mois les organisations du sous-secteur, gouvernementales, Nations Unies, bilatérales, et ONG, afin qu'il y ait échange d'informations, revue des activités en cours, et suggestions de projets futurs.

7.2 Recommandations à l'intention d'USAID

7.2.1 Coordination des Organisations Sectorielles

USAID devrait mettre à profit son influence financière et psychologique dominante dans la communauté des donateurs pour encourager une meilleure coordination parmi les organismes intéressés. Deux types spécifiques de coordination sont à encourager: le premier, des réunions trimestrielles des organisations sectorielles sous la direction du SNHR (voir section 7.1.2); le second, d'encourager le PDNU à exercer plus d'ascendant parmi les organisations des Nations Unies en ce qui concerne les questions relatives à la Décennie Internationale de l'Eau et de l'Assainissement. Pour cela, il est recommandé que le PDNU envisage des réunions mensuelles de l'équipe de soutien technique des Nations Unies, qui est composée des représentants officiels des organisations associées des Nations Unies (PDNU, OMS, FISE, ILO) intéressées à la question de l'eau et assainissement.

7.2.2 Calendrier des Travaux du CNAEA pour les fonds d'USAID

USAID a fait un don de 2.225.300 de fonds de contrepartie au GZ pour la préparation du plan rural. Afin de juger de l'état d'avancement des travaux exécutés par le GZ et de l'assistance technique qu'il lui convient de fournir, USAID devrait prier le CNAEA de préparer un calendrier de travaux montrant à

quelles utilisations seront affectés les fonds restants, ainsi que de faire des relevés périodiques de dépenses.

7.2.3 Assistance de Suivi fournie par WASH

Un soutien ultérieur d'USAID sera nécessaire dans la préparation du Plan Rural, qui prendra la forme d'une autre mission WASH. Il est recommandé qu'une équipe WASH se rende à nouveau au Zaïre après complétion du document de premier jet du Plan Rural, afin d'aider le CNAEA à étudier et réviser ce document. Il faudrait compter deux semaines de travail environ avec le CNAEA; l'équipe se composerait d'un ingénieur sanitaire et d'un expert économiste/planificateur. Leurs tâches seraient les suivantes:

1. Revue des priorités, des critères de programmation, et de la sélection des zones d'action prioritaire
2. Revue de la capacité des organisations à atteindre les objectifs du plan
3. Revue des programmes de couverture et de soutien à la lumière des objectifs nationaux
4. Revue des prévisions budgétaires qui seront comparées aux ressources anticipées
5. Recommandations sur la rédaction finale du plan

7.2.4 Soutien futur d'USAID

Vraisemblablement, USAID sera appelé à soutenir d'autres activités encore qui pourraient se présenter lors de la préparation du Plan Rural. Il pourrait s'agir de la préparation de sous-projets et de soutien d'une conférence de donateurs à propos du sous-secteur rural. Ces deux activités sont importantes pour le développement des aptitudes nationales de planification. Toutefois, il est recommandé qu'USAID n'acquiesce à ne fournir son soutien sur ces points qu'une fois le Plan Rural terminé et officiellement approuvé.

ANNEXE A

Entrevues avec les Officiels

USAID/Zaire

Glenn Post	Head, Public Health Division
Felix Awantang	PSC, Public Health Division
Cit. Utshudi-Lumba	SANRU Project Officer, Public Health Division
Lee Braddock	Head, Evaluation and Development Planning Division
Tim Born	Project Officer, Evaluation and Development Planning Division

GOZ (other)

Cit. Tshiongo Tshibinkubula wa Tumba	Executive Secretary, CNAEA, and President Delegate General, REGIDESO, 22.792
Cit. Ileo Itambala	Deputy Delegate General, REGIDESO, 22.792
Cit. Finunu Samba	Director of Training, REGIDESO, 59.336
Manuel Fernandez-Diego	Principal Advisor to the President, REGIDESO, 22.792

GOZ Participants in CNAEA Subcommittee

Cit. Kadima Muamba	Deputy Secretary General, REGIDESO/CNAEA, 22.792
Cit. Mubu Kabanza	Director, Department of Public Health
Cit. Sowa Lukono	Director, SNHR
Cit. Kabeya Mukeni wa Mulumba	Director, PNA
Cit. Kalala Mwamba	Head, Service Division, ERTS
Cit. Mwanambuyu Kabala	Head, Service Division, PNA
Cit. Mukalayi Mwema	Head, Service Division, REGIDESO
Cit. Luvula Agnen	Technical Deputy, SNHR
Cit. Kapiamba Mbuikila	Bureau Head, PNA
Guy Goyens	Advisor, SNHR

UN/Zaire

Dr. Herta J. Krestovsky	UNDP Assistant Resident Representative, 30.600
Nihat O. Akmanoglu	WHO Sanitary Engineer, 31.063
Andre H. Vandenberghe	UNICEF Rural Water Projects Administrator, 30.257
Robert Sarr	UNICEF Programme Head

Others

Dr. Franklin C. Baer	Deputy Director, SANRU/ECZ, 31.337
Cit. Itoko-Y'Oluki	Head, Water and Sanitation, SANRU/ECZ, 31.337
Florence Galloway	Deputy Training Coordinator, SANRU/ECZ, 31.337
Cit. Kalambay Kalula	SANRU Project Advisor, Department of Public Health

ANNEXE B
Documents Examinés

USAID Documents

Correspondence from USAID files, Kinshasa, period covering March 1985 to January 1986

Jennings, Henry L., National Seminar on Rural Water Supply Policies and Strategies in Zaire, WASH Field Report No. 150, June 1985

Thomson, James T., and Fred R. Weber, Formulation of National Rural Water Supply Policies and Strategies in Zaire, WASH Field Report No. 142, May 1985 (also in French version).

USAID, Basic Rural Health II Project (SANRU II Project Paper), Project No. 660-0107, August 19, 1985.

Warner, Dennis B., and Pierre R. Leger, Recommendations for National Rural Water Supply Planning in Zaire, WASH Field Report No. 135, January 1985 (also in French version).

GOZ Documents

Département du Plan, Combien Sommes-Nous, Résultats Provisoires de la Recensement Scientifique de la Population, 1 July 1984.

CNAEA, Evaluation de la Décennié à Mi-Parcours, 13 ème session ordinaire, CNAEA/XIII/Doc. 02, décembre 1985.

Le Plan Quinquennal 1986-90 de Développement Socio-Economique du Zaire (Version Provisoire No. 1)

CNAEA and WHO, Profil de Mobilisation de Ressources, October 1985

Département de la Santé Publique, Rapport à la Sous Commission des Infrastructures

PNS, Plan National D'Assainissement, July 1985.

SNHR, Projection des Activités de 85-88, January 1985

Other Sources of Documents

WHO, Première Phase de la Décennie: Besoins et Moyens de Financement, (Prepared for the GOZ), ETS/82-3, 1982.

WHO, International Drinking Water Supply and Sanitation Decade: Briefing Document, EHE/80-8, 27 February 1980.

PAHO, Guide for Formulation of the National Plan for the International Drinking Water Supply and Sanitation Decade, IDWSSD, (1981-1990), April 1982.

WHO, National Decade Plans: Eight Questions They Answer, 1982.

WHO, Drinking Water and Sanitation, 1981-1990: A Way to Health, 1981.

Various national water and sanitation plans for Africa, Asia, and Latin America.

ANNEXE C
Calendrier des Consultants WASH

PROGRAMME DE SEJOUR DES EXPERTS WASH.-

LUNDI 13 JANVIER 1986

14 H 00 : Secrétariat Exécutif

- . Examen et adoption du calendrier de travaux
- . Occupation du Bureau

MARDI 14 JANVIER 1986

10 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail avec les Experts Zairois

- Rôle d'un plan d'AEPA Rural
- Examen des Politiques et Stratégies
- Examen du Questionnaire utilisé pour la récolte de données.

MERCREDI 15 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

- Réponse aux huit questions de l'OMS
- Structure d'un plan national

15 H 30

~~10 H 00~~

: Visite de courtoisie au Citoyen Secrétaire Exécutif du CNAEA,
Président Délégué Général de la REGIDESO.

11 H 00 : Séance de travail (suite)

JEUDI 16 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

- Réglementation et Politique en matière de l'eau et de l'assainissement
- Systèmes de production et distribution de l'eau
- Systèmes d'assainissement
- Evolution démographique.

VEDREDI 17 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

- Cadre administratif
- Etude socio-économique
- Mobilisation de ressources (humaines, financières, institutionnelles et matérielles)

20 H 00 : Dîner offert par le Citoyen Secrétaire Exécutif du CNAEA,
Président Délégué Général de la REGIDESO au Restaurant du ZOO.

LUNDI 20 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

- Type de données à récolter

10 H 00 : Rencontre avec des représentants des Organismes Internationaux :
O M S , P N U D , U N I C E F .

MARDI 21 JANVIER 1986

9 H 00 : Visite du CFO

10 H 00 : Visite du SNHR

11 H 00 : Visite du CENDAEP PNA

13 H 00 : Visite du BEAU et VOIRIE

N.B. : Une demande d'audience est introduite auprès des Commissaires
d'Etat à l'Agriculture et Développement Rural et à la Santé

MERCREDI 22 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

Ebauche du plan

- Objectifs

- Structure

- Information complémentaire

JEUDI 23 JANVIER 1986

9 H 00 : Secrétariat Exécutif

Séance de travail (suite)

- Rôles et responsabilités

- Calendrier et coût

N.B. Une demande d'audience est introduite auprès du Président du
CNAEA, Commissaire d'Etat au Plan pour ce jour .

VENDREDI 24 JANVIER 1986

10 H 00 : Séance de travail présidée par le Citoyen Secrétaire Exécutif
du CNAEA, pour faire la synthèse de travaux.

ANNEXE D

Questionnaires A, B, et Questionnaire complémentaire

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE - A

(A remplir pour chaque sous-région)

Nom et fonction de l'enquêteur : -----

Lieu et date d'établissement : -----

I. - RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

- 1. Région -----
- 2. Sous-région -----
- 3. Nombre des centres urbains -----
- 4. Nombre des collectivités -----
- 5. Nombre des groupements -----
- 6. Nombre des localités -----
- 7. Taux d'alphabétisation au-dessus de 6 ans -----

II. - POPULATION

Agglomérations	Population totale (hab.)	Population alimentée en eau	Organismes d'AEP
Centres urbains			
Centres ruraux			
Autres localités rurales			
Total			

III. - HYDROLOGIE ET AEP RURAL

1. Principaux cours d'eau :

Nom du cours d'eau	débit moyen (m ³ /sec)	Nombre de prises d'eau	débit total prélevé (l./sec)	Nom(s) de l'agglomération alimentée

2. Principales nappes d'eau superficielles :

Nom du lac	Superficielle (km ²)	Volume d'eau (10 ⁶ m ³)	Débit total prélevé (l / sec)	Nom(s) de l'Agglomération alimentée

3. Sources utilisées pour l'AEP

Etat de sources	Nombre sous-régional	Débit total (l/sec)	Noms des agglomérations alimentées
Sources aménagées			
Sources non-aménagées			

4. Eaux souterraines utilisées pour l'AEP

Type d'aménagement	Nombre	Débit total prélevé	Nom de l'agglomération alimentée
Puits démunis de pompe			
Puits équipés d'une pompe à main			
Puits équipés d'une pompe à moteur			
Forage			
Champ captant			
Autres (préciser)			
TOTAL			

IV. - ASSAINISSEMENT RURAL

1. Existe-t-il des programmes en cours ou planifiés touchant un aspect de l'assainissement rural : oui non.....

. Si oui, remplissez le tableau ci-dessous.

Titre du programme	Organisme responsable	Objectif du programme	date de démarrage	Durée

2. Décrivez brièvement le dispositif le plus répandu pour l'évacuation des excréta

Type ou Nature de Latrine	Fosse	Soubassement - Plancher	ABRI

3. - Quelles sont les méthodes utilisées pour l'évacuation des ordures ménagères ? Indiquez-les en commençant par celle qui est la plus répandue. (enfouissement, incinération, décharge dans un puits, décharge non contrôlée (préciser le milieu) , fumier, etc.)

- A) -----
- b) -----
- c) -----
- d) -----

4. Méthodes de lutte contre les insectes, mouches et moustiques :

- a) -----
- b) -----
- c) -----
- d) -----

5. Méthodes de lutte contre les rongeurs :

- a) -----
- b) -----
- c) -----
- d) -----

6. Méthodes de lutte contre les mollusques hôtes intermédiaires

- a) -----
- b) -----
- c) -----

7. Quelles sont les actions de la coordination sous-régionale du DECNT ?

- | <u>Actions</u> | <u>Ressources affectées</u> |
|----------------|-----------------------------|
| a) ----- | ----- |
| b) ----- | ----- |
| c) ----- | ----- |

V. - EPIDEMIOLOGIE

Donnez dans le tableau ci-dessous le nombre total sous-régional des cas et des décès durant une année complète pour les maladies suivantes :

Année ou période couverte : -----

N° OMS	Diagnostic	Nombre des cas	Nombre des décès
001-019	Tuberculose		
040-041	Fièvre typhoïde et paratyphoïde		
045	Dysentérie bacillaire		
046	Dysentérie amibienne		
048	Formes non précisées de dysentéries		
071	Fièvre récurrente à tique		
085	Rougeole		
110-114	Paludisme		
121	Trypanosomiase (nouveaux cas)		
123 - 0	Schistosomiase vésicale		
123 - 1	Schistosomiase intestinale		
127	Filariose		
129-130	Helminthiases		
134	Mycose		
135	Gales		
138	Autres maladies parasitaires		
251	Goître		
379	Maladies des yeux		
535	Maladies des dents et gencives		
	Total des maladies ci-dessus		
	Total général des maladies pour la même période		

VI. - EDUCATION SANITAIRE

Citez ci-dessous les programmes d'éducation sanitaire en cours ou planifiés :

Catégorie des populations cibles (X)	Organisme en charge	Méthodes, moyens ou matériels utilisés	Qualification du personnel en charge	Nombre des habitants touchés	Date de démarrage	Durée

(X telles que le grand public, écoles primaires, femmes paysannes, etc...

VII. - FORMATIONS MEDICALES

1. Les zones de santé déjà implantées dans la sous-région et leur délimitation géographique :

2. Nombre des hôpitaux généraux de référence : -----

3. Nombre des centres de santé de référence : -----

4. Nombre des postes de santé/centre de santé : -----

5. Nombre des postes d'animation pour la santé : -----

PLAN DE L'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL.-

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE - B

(A remplir pour chaque localité choisie)

Nom et fonctions de l'enquêteur : -----

Lieu et date d'établissement : -----

QUESTIONNAIRE I - DONNEES GENERALES :

1. Situation administrative :

1.1. Région :

1.2. Sous-Région :

1.3. Zone :

a- administrative :

b- de santé :

1.4. Collectivité :

1.5. Localité :

1.6. Existe-il un comité de santé ou de développement ;

1.7. Altitude

1.8. Distance à la Station SNHR :

2. Population (Si l'on n'a pas des renseignements détaillés, indiquez seulement la population totale)

Nombre d'habitants	M	F	Total
Jeunes . de moins de 7 ans . de 7 à 16 ans			
Adultes			
TOTAL			

3. Situation socio-économique :

3.1. - Nombre moyen de personnes par famille :

3.2. - Principales activités économiques :

3.3. - Routes d'accès :

3.4. - Infrastructures :

Previous Page Blank

4. D'autres sources d'eau utilise - t' - on pour les activités ci-dessus
ou d'autres activités ? -----

Si oui lesquelles et pour quels usages : -----

5. Problèmes de l'AEP (oservations de l'enquêteur) :

6. Solutions envisageables :

QUESTIONNAIRE III - ASSAINISSEMENT

1. Caractéristiques des latrines :

- . Type :
- . Abri :
- . Soubassement-plancher :
- . Fosse :
- . Durée moyenne d'utilisation :
- . Distance moyenne à l'habitation :

2. Utilisation des latrines Nombre de personnes moyen utilisant régulièrement
une latrine par famille :

	Adultes		Jeunes de 7 à 16 ans		Enfants moins de 7 ans	
	M	F	M	F	M	F
Nombre total de personnes par famille						
Nombre de personnes utilisant la latrine						

3. Quels sont les problèmes concernant les latrines :

- . Mouches et/ou moustiques : -----
- . Cancrélat et cafards : -----
- . Rats et souris : -----
- . Vers parasitaires : -----
- . Odeurs : -----

- . Inondations durant les pluies : -----
- . Défaillance de l'abri ou du plancher : -----
- . Effondrement des parois : -----
- . Autres (préciser) : -----

4. Quelles sont les méthodes utilisées pour l'évacuation des ordures ménagères ? :

- . Entouissement : -----
- . Décharge (préciser le milieu) : -----
- . Incinération : -----
- . Fumier : -----
- . Autres (préciser) -----

5. Quels sont les insectes et rongeurs fréquents :

- . Cancrélat et cafards : -----
- . Moustiques : -----
- . Mouches : -----
- . Mouches : -----
- . Punaises : -----
- . Poux : -----
- . Pucés : -----
- . Tiques : -----
- . Chiques : -----
- . Rats : -----
- . Souris : -----
- . Autres (préciser) -----

6. Moyens de lutte utilisés contre les insectes et rongeurs :

7. Observations générales de l'enquêteur concernant l'assainissement :

QUESTIONNAIRE IV - MALADIES COURANTES ET EDUCATION SANITAIRE

1. Quelles sont les maladies les plus courantes (cochez les lignes correspondante

- . Tuberculose :
- . Maladies vénériennes :
- . Maladies diarrhéiques :
- . Fièvre récurrente à tique :
- . Poliomyélite :

- . Paludisme (Malaria)
- . Trypanosomiase (maladie de sommeil) :
- . Schistosomiase (bilharziose) :
- . Filariose :
- . Verminoses :
- . Gales :
- . Goitre :
- . Mbwaki ou IWASHIORKOR (malnutrition) :
- . Troubles mentaux :
- . Maladies des yeux :
- . Rhumatisme :
- . Grippe :
- . Maladies de l'appareil respiratoire
- . Maladies des dents et gencives :
- . Maladies de la peau :
- . Plaies :
- . Autres (préciser)

2. Education sanitaire :

2.1. Est-ce que la localité a bénéficié d'un programme d'éducation sanitaire depuis un an ? oui non

2.2. Si oui donnez les précisions suivantes :

- . Qualification du personnel effectuant les visites :
.....
- . Fréquence des visites :
- . Lieu et nombre de personnes qui assistent aux séances :
- . Sujets développés pendant les séances d'éducation sanitaire :
 - Hygiène corporelle
 - Hygiène alimentaire
 - Hygiène de l'habitat
 - Evacuation des excreta
 - Elimination des ordures
 - Lutte contre les vecteurs
 - Aménagement et protection des points d'eau

- Nutrition
- Vaccination
- Naissances désidérables
- Pharmacie familiale
- Autres (préciser)

2.3. Le message d'éducation sanitaire est-il

- . bien compris par l'audience : oui non parfois
- . applicable compte tenu des conditons locales : oui ... non ... parfois....

2.4. Existe-il un programme de promotion féminine : oui.... non

- . Si oui, donnez des précisions:.....
-

3. Observations de l'enquêteur sur les maladies fréquentes et éducation sanitaire

4. Améliorations envisageables :

PLAN DE L'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
ENQUETE SOUS-REGIONALE (INFORMATION COMPLEMENTAIRE)

Il est suggéré que certaines informations et évaluations, complémentaires, à celles incluses dans les questionnaires A et B, soient enregistrées par les membres du comité alors que les souvenirs des visites sont encore frais dans leur mémoire. Ces éléments peuvent aider dans la formulation du Plan et en particulier dans le choix des zones d'action prioritaire pour les prochains cinq ans. Voulez-vous répondre à toutes les questions, soit avec les chiffres enregistrés soit avec les estimations que vous pouvez faire sur la base de vos observations personnelles. Dans tous les cas ou plusieurs exemples sont demandés, ils seront présentés en ordre d'importance ou de préférence, selon votre évaluation.

1. Région..... Sous-région.....
2. Nom de l'enquêteur Dates de visite
3. Population rurale de la sous-région.....
4. Approvisionnement en eau potable en localités rurales
 - 4.1. Enumérer les principaux points d'eau de boisson (protégées) ou non-protégées) utilisés dans les localités rurales de la sous-région: (types de points d'eau)
 -
 -
 -
 - 4.2. Combien existent-ils de chacun des systèmes d'AEP suivants ?
 - Adductions gravitaires.....
 - Puits avec pompe
 - Puits sans pompe.....
 - Forages avec pompe
 - Sources captées
 - 4.3. Quelle est votre estimation des éléments suivants (en %)
 - Population rurale utilisant l'eau des points d'eau protégés. (points d'eau de toute sorte).....
 - Population rurale utilisant l'eau des points non-protégés
 - Population rurale utilisant l'eau des points permanentes.....
 - Population rurale utilisant l'eau des points qui tarissent pendant certaines saisons.....
 - 4.4. Les habitants ruraux de la sous-région sont obligés de porter l'eau quelle distance moyenne (en mètres) entre la source et la maison?.....
 - 4.5. Quelle quantité d'eau en moyenne portent-ils chaque jour pour l'usage à la maison (en litres/personne/jour)?.....

4.6. Quelles organisations, gouvernementales et non-gouvernementales actuellement aident les localités rurales à améliorer leur systèmes d'approvisionnement en eau potable?

.....
.....
.....

4.7. Enumérer les trois problèmes les plus pressants auxquels doivent faire face les localités rurales dans la sous-région qui ont décidé d'améliorer leur système d'aep: (Choisir et ranger trois des contraintes de la liste suivante, en leur marquant "1, 2, 3.")

- incidence élevée de maladies hydriques
- distances excessives (plus de 500m en. moyen) entre les sources d'eau et les maisons
- points d'eau carrossables
- manque de fonds
- manque d'équipement et de matériaux
- manque d'expertise
- manque d'intérêt parmi les habitants
- manque d'appui competent
- manque de route d'accès carrossable
- manque d'informations et d'éducation sanitaire.

5. Assainissement

5.1. Quelle est votre estimation des chiffres suivants,

- Population rurale utilisant des latrines hygiéniques (profondeur - 2 m, soubassement lavable).....
- Population rurale utilisant les latrines hygiéniques ...
- Population rurale n'utilisant aucune latrine.....

5.2. Enumerer les organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui encouragent et assistent la construction des latrines hygiéniques dans la sous-région:

.....
.....
.....

5.3. Enumerer les organisations gouvernementales et non-gouvernementales qui offrent aux gens des localités l'éducation sanitaire concernant les maladies hydriques et les moyens pour les éviter:

.....
.....
.....

5.4. Choisir et ranger (1,2,3) dans la liste suivante les trois problèmes les plus pressants pour les localités rurales qui veulent améliorer leur latrines:

manque d'intérêt parmi les habitants

manque de fonds

manque de matériaux et d'équipement

manque d'expertise

manque d'appui technique

manque de route d'accès

manque d'information et d'éducation Sanitaire.

ANNEXE E

Etats Récapitulatifs des Données
pour Questionnaires A, B, et complémentaire

A

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE A)
TABLEAU 1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Région:

Sous-Région	No. des centres urbains	No. des collectivités	No. des groupements	No. des localités	Taux d'alphabétisation au dessus de 6 ans
Totaux					

AVIOLS Page 12/11

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE A)
 TABLEAU 2. SITUATION DE L'EAU POTABLE

Région:

Sous-région	Population total				Population alimentée en eau				Sources d'eau							
	centres urbains	centres rurales	autre	total	centres urbains	centres rurales	autres	total	sources aménagées	sources non-amér.	puits	puits avec pompe man.	puits avec pompe mot.	Forages	champs captants	autre
Totaux																

A

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE A)
 TABLEAU 3. ASSAINISSEMENT

Région:

Sous-région	Types de latrine			Evacuation des ordures ménagères	lutte contre les vecteurs			
	fosse	soubassement	abri		mouches moustiques	rongeurs	mollusques	coordin. DECNT
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)

Codes: Colonne 5

A = enfouissement
 B = incineration
 C = décharge dans un puits
 D = décharge non-contrôlée
 E = fumier

colonne 6

A = constr. des latrines
 B = débroussaillage
 C = élim. des immondices
 D = brûlage
 E = insecticides

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL.
 ENQUÊTE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE A)
 TABLEAU 4. EPIDEMIOLOGIE

A

Région:

Sous-région	année	nombre de cas (décès entre parenthèses)											total général des maladies pour la même période	pourcentage des cas des maladies liées à l'eau et à l'assainissement	
		typhoïde et paratyph.	dysentérie bacillaire	dysentérie amibienne	dysentérie non-precis	palludisme	trypanosom. (nouv. cas)	schistosom. vésicale	schistosom. intestin.	filariose	helminthiase	maladies des yeux			total
Totaux															

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL.
 ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE A)
 TABLEAU 5. EDUCATION SANITAIRE ET FORMATIONS MEDICALES

Région:

Sous-région (1)	Eduaction sanitaire			Formations médicales			
	Population cible (2)	Agence d'exécution (3)	Méthodes (4)	Hopitaux généraux de référence (5)	Centres de santé de référence (6)	Postes de santé (7)	Postes de d'animation (8)
Totaux							

Codes: Colonne 2
 A = grand public
 B = femmes
 C = paysans
 D = autres

Colonne 3
 A = zones de santé
 B = affaires sociales
 C = sociétés privées
 D = missions
 E = autres

colonne 4
 A = audi-visuelles
 B = autres

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL.
 ENQUETE DES LOCALITES (QUESTIONNAIRE B)
 TABLEAU 1. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Région:

No. du quest- ion- naire	Noms des aires administratives						exist- ence d'un comité de santé ou de dévelop.	Population		
	Région	sous région	zone	zone de santé	collect- ivité	locali- té		0-16 ans	adults	total
Totaux										

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE DES LOCALITES (QUESTIONNAIRE B)
 TABLEAU 2. INFORMATION SOCIO-ECONOMIQUE
 Région:

No. du questionnaire (1)	No. moyen de personnes par famille (2)	Principales activités économiques (3)	No. d'écoles primaires (4)	No. d'écoles secondaires (5)	Population scolaire (6)	Formations médicales (7)	Autres centres d'activité (8)

Codes: Colonne 3
 A = agriculture
 B = pêche
 C = commerce

Colonne 7
 A = SNEL
 B = COPEC
 C = marché
 D = foyer social

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUÊTE DES LOCALITES (QUESTIONNAIRE B)
 TABLEAU 3. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

Région:

No. du questionnaire (1)	Source actuelle de l'aep (2)	Qui collecte l'eau?		Consommation moyenne (lcd) (5)	Problèmes de l'aep (6)	Solutions envisagables (7)
		Généralment (3)	parfois (4)			

-78-

Colonne 2
 A = Regideso
 B = lac
 C = fleuve
 D = source
 E = puits
 F = forage

Colonnes 3 + 4
 E = enfants
 F = femmes
 H = hommes

Colonne 6
 A = manque d'eau
 B = dist. à la source
 C = pH élev/bas
 D = mat. organique
 E = eau sale

Colonne 7
 A = captage source
 B = adduction
 C = nouvelles pompes
 D = réhab. pompes
 E = Regideso

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE DES LOCALITES (QUESTIONNAIRE B)
 TABLEAU 4. ASSAINISSEMENT

Région:

No. du questionnaire (1)	Latrines						Evacuation des ordures ménagères (8)	Insectes et rongeurs (9)	Observations générales (10)
	Type (2)	Abris (3)	Soubassement (4)	Fosse (5)	Durée moyenne d'utilis(6)	Problèmes (7)			

Colonne 2

- A = Arabe
- B. Siphon

Colonne 3

- A = en brique
- B = en chaume

Colonne 4

- A = plancher
- B = fer
- C. radin

Colonne 5

- A = arabe
- B = séptique

Colonne 7

- A = mouches/moustiques
- B = cacrelat/cafards
- C = rats/souris
- D = vers parasitaire.
- E = odeurs
- F = inondations
- G = effondrement
- H = autre

Colonne 8

- A = enfouissement
- B = décharge
- C = incinération
- D = fumier
- E = autre

Colonne 10

- A = mobiliser ressources

Colonne 9

- A = cacrelats/cafards
- B = moustiques
- C = mouches
- D = punaises
- E = poux
- F = puces
- G = tiques
- H = chiques
- I = rats
- J = souris
- K = autre

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE DES LOCALITES (QUESTIONNAIRE B)
 TABLEAU 5. MALADIES ET EDUCATION SANITAIRE

Région:

No. du questionnaire (1)	Maladies prévalentes (2)	Education sanitaire				Existence d'un programme féminin (7)	Observations (8)	Améliorations envisageables (9)
		Existence (3)	Qualification des agents (4)	sujets (5)	Compréhension (6)			

Colonne 2
 A, B, C selon liste

Colonne 4
 A = de l'hôpital
 B =

Colonne 8
 A = séances sur les maladies
 B =

Colonne 5
 A = hygiène corporelle
 B = hygiène alimentaire
 C = hygiène de l'habitat
 D = évac. des excréta
 E = élim. des ordures
 F = lutte contre les vecteurs
 G = amén./prot, points d'eau
 H = etc.
 I =

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE)

TABLE 1. EAU POTABLE

Région.....Nom de l'enquêteur.....Dates.....

Sous-région (1)	Population rurale (2)	Principales types de points d'eau (3)	No. de systèmes d'aep					Population rurale utilisant points d'eau (%)		Distance moyenne source/maison (m) (11)	Consommation moyenne d'eau à la maison (lhj) (12)	Organisations qui soutiennent l'aep (13)	Les plus pressants problèmes de l'aep			
			Adductions gravitaire (4)	Puits avec pompe (5)	Puits sans pompe (6)	Forages avec pompe (7)	Sources carrées (8)	Pro tégés (9)	Non-pro tégés (10)				1. (14)	2. (15)	3. (16)	

Codes: Colonne 3

- A = sources
- B = puits
- C = forages
- D = fleuves
- E = lacs
- F = autres

Colonne 8

- A = SNHR
- B = SANRU II
- C = Regideso
- D = Min. de Santö
- E = ONG
- F = autres

Colonnes 9

- A = incidence élevée de maladies hydriques
- B = distances excessives (plus de 500m en moyen) entre points d'eau et maisons
- C = manque de fonds
- E = manque d'expertise locale
- F = manque d'intérêt parmi les habitants
- G = manque d'appui compétent
- H = manque de routes d'accès carrossables
- I = manque d'informations et d'éducation sanitaire

PLAN D'HYDRAULIQUE ET L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 ENQUETE SOUS-REGIONALE (QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE)
 TABLEAU 2. ASSAINISSEMENT

Région.....Nom de l'enquêteur.....Dates.....

Sous-région (1)	Pourcentage de la population rural utilisant			Organisations qui encouragent et soutiennent la construction des latrines (5)	Oranisations qui offrent éducation sanitaire sur aepa (6)	Problèmes les plus pressants		
	latrines hygiéniques (2)	latrines non-hygièn. (3)	aucune latrine (4)			1 (7)	2 (8)	3 (9)

Code colonnes 5&6

- A = Min. Santé
- B = SANRU II
- C = SNHR
- D = PNA
- E = ONG
- F = Autres

Code colonnes 7,8&9

- A = manque d'intérêt parmi hab.
- B = manque de fonds
- C = manque de matériaux et équipement
- D = manque d'expertise
- E = manque d'expertise locale
- F = manque d'appui technique
- G = manque de routes d'accès
- H = manque d'information et d'éduca.

ANNEXE F

**Procès verbal des Séances de
Travail entre les Experts du CNAEA
et de WASH**

PROCES-VERBAL DES SEANCES DE TRAVAIL ENTRE
LES EXPERTS DE L.N.A.E.A. ET DE WASH.

PREAMBULE

Dans le cadre du processus de planification du sous-secteur de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural, il s'est tenu une série des séances de travail consacrées à la définition du contenu du plan directeur de développement du sous-secteur de l'eau potable et de l'assainissement en milieu rural pour la période 1986 - 1990.

Ces séances de travail qui se sont déroulées sous la responsabilité du Secrétaire Exécutif du Comité National d'Action de l'Eau et de l'Assainissement " CNAEA " ont regroupé les Représentants des Départements et Organismes du Conseil Exécutif intéressés au développement du sous-secteur concerné ainsi que deux Experts de l'USAID "WASH".

Elles ont débuté le lundi 13 janvier 1986 et ont pris fin le vendredi 24 janvier 1986.

DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les points ci-après ont été discutés :

a) Rôle d'un plan d'AEPA Rural

Les Experts ont examiné et arrêté comme suit le rôle que doit jouer un plan d'AEPA :

Un plan national constitue un outil précieux pour le Gouvernement du Zaïre dans ses prises des décisions. Il aide également à atteindre les objectifs suivants :

- i. Définition de tous les aspects importants du sous-secteur d'alimentation en eau et d'assainissement des milieux ruraux.

2. Définition d'un cadre et des objectifs pour guider les interventions du Gouvernement, des communautés et des organismes donateurs dans le sous-secteur.
3. Bon usage des ressources limitées.
4. Organisation d'un cadre approprié pour les projets de développement du sous-secteur.
5. Rationalisation des bases sur lesquelles reposent les décisions concernant le mode de financement des projets, les investissements, l'ampleur des services à entreprendre et la création des infrastructures.
6. Discussion et justification des programmes du sous-secteur avec les décideurs nationaux et des organismes externes.

b) Examen des Politiques et Stratégies

Il s'agissait essentiellement de déterminer les critères de sélection des projets. Les participants ont convenu que les dispositions contenues dans le document des Politiques et Stratégies élaboré lors du Séminaire National sur l'Hydraulique et l'Assainissement en milieu rural (mai 1985) définissait clairement ces critères.

Toutefois, il a été admis que pour atteindre la couverture de 50 % de la population en milieu rural d'ici la fin du septennat 1991, il est nécessaire d'identifier les critères de priorité et d'en déterminer le choix.

c) Examen du questionnaire utilisé pour la récolte de données

Les Experts WASH, après analyse fouillée du questionnaire "A" d'enquêtes se rapportant aux sous-Régions, ont constaté l'absence de définitions des termes utilisés dans ce questionnaire pour faciliter aux enquêteurs autres que les Experts de bien cerner la signification des mots et d'en interpréter le sens.

Ils ont également fait remarquer que la liste des maladies établies pour l'épidémiologie est longue et non limitative et qu'il fallait s'arrêter aux maladies d'origine hydrique et de mauvaises conditions d'hygiène.

Ils ont proposé un tableau synthèse reprenant les renseignements contenus dans le questionnaire A de même qu'ils ont soumis, pour appréciation, aux experts parfois un autre questionnaire pour les points omis dans le questionnaire A.

d) Réponse aux huit questions de l'OMS

Les renseignements que doit apporter un Plan établi en vue de la Décennie peuvent être résumés sous forme de réponses aux huit principales questions ci-dessous :

1. QUEL SONT LES BESOINS ?

Situation nationale en matière d'approvisionnement en eau saine et en matière d'assainissement, dans l'immédiat et à l'avenir, compte tenu des objectifs de la Décennie et des ressources du pays.

2. PARMI CES BESOINS, AUXQUELS POURRA-T-ON FAIRE FACE ET A QUEL MOMENT ?

Objectifs de la politique nationale et buts fixés dans le sens d'une amélioration au cours de périodes déterminées.

3. COMMENT POURRA-T-ON Y FAIRE FACE ?

Stratégies générales, tactiques particulières et méthodes choisies en vue d'atteindre les objectifs et les buts.

4. A QUI INCOMBERONT LES DIVERSES FONCTIONS ?

Répartition des responsabilités opérationnelles entre les divers services officiels et entre les organisations, les collectivités et les familles.

5. COMMENT FAIRE POUR RENFORCER LES EFFETS BENEFIQUES DU PLAN SUR LA SANTE ?

Modalités du soutien accordé en vue de la mise en place d'installations d'approvisionnement en eau et de moyens d'assainissement, de façon à contribuer à la réalisation des objectifs fixés en matière de santé.

6. QUELLES RESSOURCES FAUDRA-T-IL REVENIR

Développement et financement, d'une part des institutions et du personnel, d'autre part des équipements, du savoir-faire et des systèmes de gestion.

7. QUAND LES DIVERSES MESURES SERONT-ELLES MISES EN OEUVRE ?

Définition des projets et fixation des priorités et des diverses phases d'exécution.

8. COMMENT FAIRE POUR ASSURER ET CONTROLER L'EXECUTION DU PLAN

Direction et gestion du développement, contrôle des services et évaluation des activités et de leurs répercussions.

e) Structure d'un plan national

Les experts ont examiné un modèle de plan provisoire soumis à leur attention par les experts de l'USAID. Après un échange de vues, les experts zaïrois ont remis aux experts WASH une édition provisoire du plan quinquennal du développement économique et social pour la période 1986-1990, en demandant aux derniers de conformer le projet aux structures du plan quinquennal zaïrois.

f) Règlementation et Politiques en matière de l'eau et de l'assainissement.

Lecture a été donnée sur la législation sanitaire en matière de l'Hygiène publique et des eaux. Cette législation est contenue dans le tome III du Code et Lois du Congo Belge et du Congo Zaïrois édition bilingue 1979 " PIRON et DEVOS ".

En ce qui concerne les normes de construction des ouvrages d'eau, il est constaté que le législateur ne les a pas codifiées pour chaque type d'installation. (bornes fontaines, sources, adoucisseurs, forages et puits etc...)

g) Systèmes d'AEPA

Ayant effectué des missions de récolte de données en région, les experts zaïrois ont fourni des renseignements spécifiques sur la situation ad hoc prévalant dans les sous-régions et localités rurales des Régions qu'ils ont visitées (cf. questionnaire A et B).

h) Evolution démographique

Etant donné que l'analyse du recensement scientifique de 1984 n'est pas encore terminée, la commission a adopté provisoirement les chiffres suivants en ce qui concerne la population zaïroise

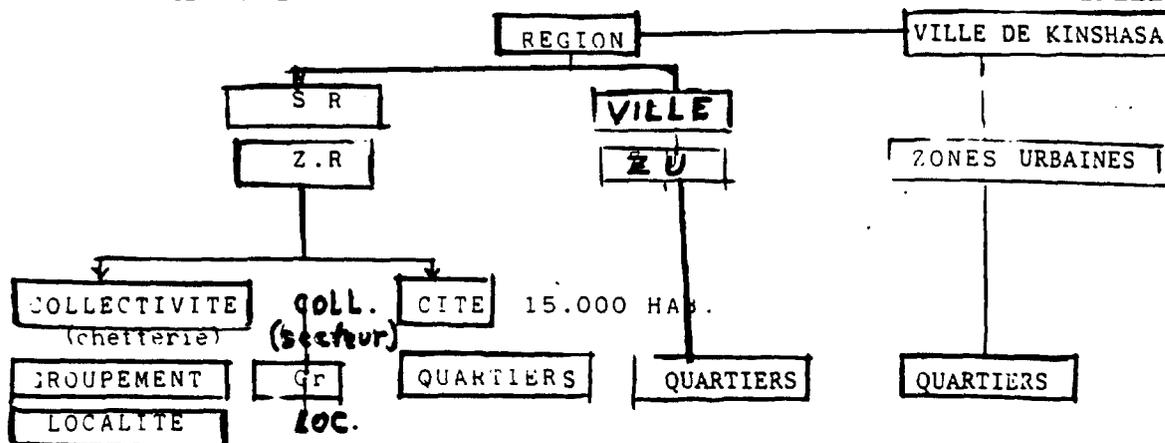
- Population totale : 30.000.000
- Population urbaine : 32 % soit 9.600.000
- Population rurale : 68 % soit 20.400.000

Source : Perspectives démographiques du ZAIRE
(Département du Plan)

i) Cadre administratif

La République du Zaïre comprend outre les villes 27 sous-régions rurales subdivisées en 143 zones rurales.

Structure territoriale administrative de la République du ZAIRE.



N.B. Ville : toute agglomération de 100.000 habitants au moins ou toute agglomération créée par une ordonnance spéciale. (Ordonnance-loi no 82/006 du 25 février 1982).

j) Etude socio-économique

Les experts WASH ont proposé deux types de structures socio-économique à savoir :

- structure de la localité
- structure du revenu par personne et ménage.

Il a été examiné si les différents critères à utiliser pour déterminer les zones prioritaires d'intervention.

Ces critères seront définis au moment où sera examinée la structure définitive du plan d'AEPA.

k) Mobilisation de ressources (humaines, financières institutionnelles et matérielles)

Les participants ont été informés de l'existence d'un document portant sur le profil de mobilisation de ressources élaboré par le Secrétariat Exécutif du CNAEA assisté de la Coordination de l'OMS à Kinshasa en octobre 1985.

.../...

l) Type de données à récolter

Les participants ont examiné comment peuvent être synthétisés les résultats de données récoltées lors des missions en Régions. Les experts WASH ont proposé un modèle de questionnaire complémentaire pour tenir compte du manque de renseignements sur les questionnaires A et B.

m) Structure d'un plan national d'AEPA en milieu rural

Les discussions ont porté sur les informations prioritaires et la manière dont elles pourraient être exploitées sur base des tableaux sommaires. L'esquisse provisoire du Plan à élaborer contenant quatre rubriques à savoir :

1. Diagnostic
2. Objectifs
3. Politiques et Stratégies
4. Elements de Programmation

n) Ebauche du Plan

Une analyse de toutes les parties du projet de l'ébauche du plan présenté a été minutieusement faite comme indiqué sur le document d'explication joint à l'esquisse du plan qui pourrait être l'objet de modification lors de l'élaboration du document final.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL
POUR L'AEPA DANS LE MILIEU RURAL (RÉVISÉE)

1. Diagnostic

1.1. Description générale

- 1.1.1 Géographique
- 1.1.2 Ressources en eau
- 1.1.3 Démographique
- 1.1.4 Socio-économique
- 1.1.5 Administrative
- 1.1.6 Santé

1.2. Situation AEPA actuel

- 1.2.1 AEP
- 1.2.2 Assainissement

1.3. Organisation institutionnelle du sous-secteur

1.4. Législation pertinente

1.5. Historique du plan national du secteur AEPA

1.6. Besoins du sous-secteur

- 1.6.1 AEP
- 1.6.2 Assainissement
- 1.6.3 Problèmes majeurs et contraintes

1.7. Ressources disponibles pour réaliser le Plan

- 1.7.1. Ressources institutionnelles
- 1.7.2 Ressources humaines
- 1.7.3 Equipement et matériaux
- 1.7.4 Ressources financières

2. Objectifs

2.1. Objectifs spécifiques

2.1.1 AEP

Nombre des points d'eau.	1986	1987	1988	1989	1990	1991	TOTAL
Sources							
puits sans pompe							
puits avec pompe							
forages							
adductions							
populations desservie							

2.1.1. Assainissement

	1986	1987	1988	1989	1990	1991	TOTAL
Nombre des latrines							
Population desservie							

3. Stratégies et Politiques

3.1. Stratégies

3.2. Politiques

4. Elements de Programmation

4.1. Réalisation de couverture (AEP, Assainissement)

4.1.1 Critères des sélections des zones d'action prioritaires (ZAP)

4.1.2 Critères de sélection des projets spécifiques

4.1.3 Technologie appropriée

4.1.4 Programme de couverture d'AEP en milieu rural

- Normes d'une couverture adéquate
- Prix unitaires

4.1.5 Programme de couverture d'assainissement rural

- Normes d'une couverture adéquate
- Prix unitaires

4.2. Programmes d'appui

4.2.1. Développement du personnel

4.2.2 Education Sanitaire

4.2.3 Programmes destinés à favoriser la participation communautaire

4.2.4 Programmes destinés à développer un système d'informations du secteur AEPA

4.2.5 Programmes destinés à développer la technologie appropriée

4.3. Exécution du Plan

4.3.1 Répartition des responsabilités institutionnelles

4.3.2 Préparation des programmes et des projets

4.3.3 Calendrier des activités

4.4. Financement du plan

4.4.1 Coût des investissements

4.4.2 Ressources financières à mobiliser

- Fonds de roulement
- Possibilités d'accroître les ressources externes et internes

4.5. Surveillance continue et évaluation du Plan

4.5.1 Contrôle de la performance des activités

4.5.2 Contrôle financier

4.5.3 Evaluation périodique des réalisations

INFORMATION COMPLEMENTAIRE - SUJETS A DISCUTER ET RESOUDRE

1(a). Estimation des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs de la Decennie d'Eau

Eau potable en milieu rural

1990 objectif	eau potable accessible à 35% de la population rurale
1985 population rurale	20 million habitants
1990 population rurale	22 million
pop.rur. couverte 1985	4 million
pop.rur.couv.cible 1990	7,7 million
pop.add. à couvrir 1985-1990	3,7 million
coût unitaire	500 Z par personne couverte
Investissement total	1,85 milliards de Z

1(b). Estimation des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs du septennat 1985-1991

1991 objectif	eau potable accessible à 50% de la population rurale
1991 population rurale	22,5 million
pop.rur.couv.cible 1991	11,25 million
pop.add. à couvrir 1985-1991	7,25 million
Investissement total	3,625 milliards de Z

2. Education sanitaire sur maladies hydriques et aepa

Education sanitaire des populations rurales est un élément essentiel pour la réussite des projets d'aepa. Durant la période du Plan l'éducation sanitaire sera entreprise dans les localités couvertes par le projet SANRU II. Dans les délibérations du Comité, l'éducation sanitaire des autres populations rurales n'est guère mentionné. L'on doit considérer cet élément pour renforcer les activités d'aepa partout.

3. La participation communautaire dans les activités d'aepa

Le document de "politiques et stratégies" établi par le CNAEA précise que la participation des communautés est obligatoire, et que les communautés devraient participer à chaque étape d'un projet des prospections préliminaires à l'entretien des installations construites. Le Plan doit préciser comment seront formés les comités locaux d'eau et d'assainissement, et par quelles procédures ils doivent mobiliser la participation communautaire.

4. Critères provisoires pour le choix des "zones d'action prioritaire"

Puisque les ressources qui sont assurées pour accomplir les objectifs de la Décennie sont très limitées, le Gouvernement devrait considérer l'établissement des "zones d'action prioritaire" où les activités seront concentrées pendant la période du Plan. L'aire d'une "zone d'action prioritaire" ou "ZAP" pourrait être une zone administrative. La sélection des ZAP pourrait être faite parmi les zones où un large pourcentage de la population rurale a besoin d'une amélioration de leur système d'aepa. L'on peut ranger zones sur la base des facteurs suivants :

1. Population : calculer la densité moyenne pour la zone en habitant par km² .;
2. Pénurie d'eau : calculer le déficit en soustrayant la quantité moyenne portée à la maison quotidiennement de la quantité admise comme norme pour les populations rurales (30 lhj).
3. Maladies hydriques : calculer le pourcentage de tous les cas rapportés que représentent les maladies hydriques.
4. Distance au point d'eau : comparer les distances moyennes avec la norme de 500 m.

5. Critères provisoires pour la sélection des projets

L'on peut évaluer la priorité des projets au niveau des localités avec trois catégories de critères :

1. Critères de besoin

- grande population
- manque de points d'eau protégés
- manque d'eau en quantité suffisante
- distance moyenne au point d'eau est élevée
- incidence élevée de maladies hydriques
- existence d'un centre d'intérêt (dispensaire, écoles, marché...)

2. Critères de participation communautaire

- existence d'un comité local de développement
- fourniture de main d'oeuvre
- fourniture de matériaux localement disponibles
- participation en planification , construction et gestion des installations
- acceptation de pleine responsabilité pour l'entretien de routine des installations.

3. Critères de dessin technique

- distance maximale maison/point d'eau 500 m
- protection contre l'introduction des eaux polluantes et d'autres substances polluantes
- capacité du système 30 lhj
- coût unitaire maximale 500 z
- technologie appropriée manuelle.

N.B. L'existence de voies d'accès pourrait être considérée comme facteur d'intervention prioritaire.

6. Définition des aires urbaines et rurales

Afin de pouvoir allouer rationnellement les responsabilités pour le développement des programmes et des projets entre différentes organisations, l'on devrait adopter une définition claire entre les aires urbaines et les aires rurales.

Définition : Le milieu rural est défini comme étant toute agglomération ou suite d'agglomérations non urbanisées, habitées par une population essentiellement paysanne.

REPUBLIQUE DU ZAIRE
STRUCTURE INSTITUTIONNELLE ET RESPONSABILITE

ORGANISME / FONCTION	Planification générale	Négociation de Prêts/Projets	AEP urbain			AEP rural			ASN urbain			ASN rural		
			Planification et Etudes	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etude	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etudes	Construction	Fonctionnement et Entretien	Planification et Etudes	Construction	Fonctionnement et Entretien
CNAEA	X		X			X			X			X		
Département du Plan	X	X												
Département des Finances et du Budget		X												
REGIDESO (Départements des Mines et Energie)			X	X	X	X ^{1/}	X ^{1/}	X ^{1/}						
SNHR (Départements de l'Agriculture et Développement Rural)						X	X	X						
FNA (Département de l'Environnement, observation de la Nature et Tourisme)									X	X	X	X		
Direction de Voirie et de Drainage (Département des Travaux Publics)									2/ X	2/ X	2/ X			
SANRU (Direction des SSP Département de la Santé Publique)						X	X	X				X	X	X

1/ Dans les localités rurales assez développées sur le plan économique pour justifier l'intervention de la REGIDESO.
2/ Uniquement pour les ouvrages de drainage des eaux pluviales et pour la protection contre l'érosion.-

p) Calendrier et coût

Il a été examiné la manière pratique de remplir les tableaux prévus dans l'esquisse du plan. Ceux-ci sont au nombre de cinq

- Tableau n° 1 Objectifs AEP
- Tableau n° 2 Objectifs Assainissement
- Tableau n° 3 Réalisation de couverture
- Tableau n° 4 Programmes d'appui
- Tableau n° 5 Financement du plan.

Tenant compte de l'importance des tâches définies dans l'esquisse du plan, les Experts WASH ont proposé un calendrier qui prévoit la fin de la rédaction du plan au cours du mois de mai 1986, soit 14 semaines de travail. Les experts Zaïrois basant sur la répartition des tâches qui sera opérée à partir du lundi 27 janvier 1986, ont fait comprendre que la fin de la rédaction du plan pourrait intervenir en moins de 6 semaines: ceci pour rester dans les limites du temps nécessaire à l'examen du Plan Quinquennal National au niveau du Conseil Législatif (Parlement).

A cet effet, les Experts Zaïrois comptent préparer le programme à suivre pour le reste des travaux de l'élaboration du Plan de l'AEPA Rural.

XXX XXX XXX

Au cours de leur séjour, les Experts WASH ont été reçus en audience le mardi 14 janvier 1986 par le Citoyen TSHIBANGA TSHIBINKUBULA wa TUMBA, Secrétaire Exécutif du CNAEP et Président Délégué Général de la REGIDESO.

Recevant la mission WASH. le Secrétaire Exécutif lui a manifesté l'intérêt du Comité à disposer d'un plan directeur pour l'hydraulique et l'assainissement en milieu rural.

De même, il a donné à ses hôtes les détails précis sur le programme d'investissements concernant le secteur de l'AEPA retenus au titre du Plan Quinquennal National actuellement en discussion au Conseil Législatif.

Les intéressés ont remercié le Secrétaire Exécutif pour sa disponibilité et ont promis d'apporter leur concours à leurs homologues zaïrois pour l'élaboration d'un schéma cohérent et réaliste qui servira de base pour l'élaboration du Plan Quinquennal du sous-secteur de l'AEPA Rural.

Le Secrétaire Exécutif s'est déclaré disposé à recevoir toutes les suggestions de nature à consolider les acquis de la coopération avec WASH.

XXX XXX XXX

Le lundi 20 janvier 1986, les Experts WASH se sont entretenus avec des Représentants des Organismes Internationaux : OMS, PNUD et UNICEF.

Au cours de cette rencontre, ils ont expliqué à leurs interlocuteurs l'objet de leur mission au ZAIRE qui est d'assister les Experts Zaïrois dans l'élaboration du Plan Quinquennal du sous-secteur de l'AEPA Rural.

Le PNUD s'est déclaré disposé, lorsque le plan de l'Hydraulique et de l'assainissement en milieu rural sera prêt, à patronner une conférence de bailleurs de fonds du genre de celle qui s'est tenue du 7 au 11 février 1983 à KINSHASA pour faire la promotion des projets intéressant l'Hydraulique et l'Assainissement en milieu rural, si le Conseil Exécutif le lui demandait.

L'OMS de son côté se prépare à effectuer entre autres les activités suivantes au cours de l'année 1986 en matière d'AEPA au ZAIRE :

.../...

- Conjointement avec le Secrétariat Exécutif du CNAEA, organisation d'une étude d'évaluation de la Décennie en mi-parcours et d'identification des lignes politiques principales pour la seconde moitié de la Décennie.
- Organisation, en collaboration avec le Secrétariat Exécutif du CNAEA, d'un atelier national sur les normes nationales de l'eau potable.
- Participation à l'enquête sanitaire programmée par le PNA suivie de l'organisation d'un atelier sur des résultats de cette opération.
- Octroi d'une bourse d'étude pour spécialisation d'un ingénieur en génie sanitaire.
- Elaboration des modules sur les composantes eau potable et assainissement des Soins de Santé Primaires et sur l'aspect éducationnel de ces composantes.

L'UNICEF a informé les Experts WASH de ce qu'elle a élaboré comme programme dans le cadre du Septennat du Social, une étude tendant à mettre en place de nouvelles structures en milieu rural.

Elle a par ailleurs, affirmé qu'avec une dotation de 100.000.000 de dollars US le programme lancé par le Président de la République dans son discours du 5 décembre 1984 de couvrir en eau potable 50 % de la population en milieu rural à l'horizon 1991 sera complètement réalisé.

XXX XXX XXXX

Le jour de la 21^e session de la Conférence des
visites des services (1-1986) :

- Centre de Formation de la FEM/PEWA (Centre de la
mini station de traitement à usage expérimental à FIEKA
dans la Zone de NEALIEMA.)
- Centre d'Etudes Multidisciplinaires pour le Développement
de l'Approvisionnement en Eau Potable " CEND/EP " dans la
Zone de la Gombe
- Soins de Santé en Milieu Rural " SANRU " dans la Zone de
la Gombe (Journée du 24 JANVIER 1986)
- Service National de l'Hydraulique Rurale " SNHR " dans la
Zone de la GOMBE
- Programme National d'Assainissement " P N A " dans la Zone
de LIMETE.

Les travaux se sont déroulés dans un climat de parfaite compré-
hension. Les Experts WASH remercient le Secrétaire Exécutif
pour l'accueil qui leur a été réservé et les conditions particu-
lièrement efficaces dans lesquelles les rencontres ont évolué.

Fait à Kinshasa, le 24 janvier 1986

Mr. Dennis WARNER

Dennis Warner

Citoyen KADIMA MWANA

Kadima Mwana

Mr. Prescott STEVENS.-

Prescott Stevens

Citoyen MUBA KABANZA.-

Muba Kabanza

Pour le S N H R

Sowa Likomba
Citoyen SOWA LIKOMBA.-

Pour le P N A

Citoyen KABEYA MUKENI wa MULUMBA.-

KabeYA Mukeni wa Mulumba

LISTE DES PARTICIPANTS

1. Citoyens KADIMA MWAMBA, Secrétaire Général Adjoint à la REGIDESO/CHIEFA.
2. " MUBA KABANZA, Directeur au Département de la Santé Publique.
3. " SOWA LUKONO, Directeur du Service National de l'Hydraulique Rurale Département de l'Agriculture et Développement Rural.
4. " KABEYA MUKENI wa MUKUMBA, Directeur du Programme National d'Assainissement Département de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.
5. Monsieur Prescott Stevens, Consultant WASH
6. Monsieur Dennis WARNER, Directeur Adjoint WASH
7. Monsieur Félix AWANTANG, Responsable Eau et Assainissement USAID/KINSHASA.
8. Monsieur AEMINOGLU N.O., Chef d'Equipe Projet ZAI/CWS/001 O M S.
9. Monsieur Coyens GUY, Conseiller au S.N.H.R.
10. Citoyens KALALA MWAMBA, Chef de Division au Service ERTS.
11. " MWANAMBUYU KABALA, Chef de Service au P N A.
12. " MUKALAYI MWEMA, Chef de Service à la REGIDESO
13. " LUVULA AGNEN Adjoint Technique SNHR.
14. " KAPIAMBA MBUIKILA, Chef de Bureau PNA
- 1.5. " ITOKO y'OLUKI, Responsable Eau et Assainissement SANRU.

xxx

xxx

xxx